

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne
CANADA ET ETATS-UNIS \$5 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire
CANADA \$2 00
ETATS-UNIS 2 50
UNION POSTALE 3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Le discours de M. Rowell
Ce que la "Gazette" fait dire au ministre — Singulière attitude des collègues de M. Rowell

M. Rowell vient de répondre à M. Charles Murphy. D'après le compte rendu de la Gazette — c'est le seul que nous ayons sous la main au moment de commencer cet article — M. Rowell aurait déclaré (la Gazette guillemette ces paroles) : "J'ai aussi [dans son discours de North Bay] exprimé le regret que des membres de communautés religieuses expulsées de France travaillent à paralyser l'effort militaire du Canada, au lieu de suivre le noble exemple du clergé catholique de France — I also expressed regret that members of religious orders expelled from France were undermining Canada's war effort instead of following the noble example of the Roman Catholic clergy of France."

Or ceci — qui n'est accompagné, dans la Gazette, d'aucune rétraction — est la reproduction, presque textuelle, des paroles que les journaux unionistes de l'Ontario avaient attribuées à M. Rowell et qui lui ont valu, avec la riposte de M. Murphy, les sommations et les démentis les plus catégoriques. Si l'on en croit la Gazette, le ministre aurait donc, dans le discours même où il prétendait se disculper, répété l'accusation de 1917.

Celle-ci n'est pas plus vraie aujourd'hui qu'il y a vingt ou vingt-deux mois. Et M. Rowell, après les leçons qu'il a reçues, devrait le savoir. Un grand nombre de membres des congrégations françaises réfugiées au Canada ont retraversé la mer et ont servi, soit à titre d'auxiliaires, soit à titre de soldats dans l'armée française. Ceux qui sont restés au pays ont continué leur œuvre d'éducation ou de charité et ne se sont point occupés de saper l'effort militaire du Canada. C'est un témoignage que leur rendront sûrement tous ceux qui les ont vus d'un peu près.

Or c'est l'accusation contre les religieux français qui était le point central du discours de M. Rowell. Le reproche de nationalisme adressé à la majorité du clergé canadien-français ne comptait point auprès de cela; car, enfin, les ecclésiastiques canadiens-français ont tout autant le droit d'être nationalistes que les clergymen anglais celui de faire profession d'impérialisme.

Si le ministre a réellement prononcé les paroles que la Gazette lui attribue ce matin, nous espérons qu'on le mettra une fois de plus en demeure de s'expliquer.

M. Rowell paraît avoir donné, de son long silence, une raison bien singulière et qui ouvre, sur l'état d'esprit de ses collègues, d'étonnantes perspectives. On lui aurait conseillé d'endurer en silence les attaques de M. Murphy pour ne point ajouter aux difficultés du recrutement ou de la mise en vigueur de la loi de conscription. Et M. Rowell aurait ainsi accepté de se sacrifier sur l'autel du loyalisme.

C'est presque étonnant, mais de pareils scrupules surprennent un peu de la part de gens qui ont laissé mener et exploiter à leur bénéfice, s'ils ne l'ont point directement aidée, l'effroyable campagne de haine de 1917. Puis, en quoi de nouvelles déclarations de M. Rowell, si elles ne devaient pas être insultantes pour les milieux français, auraient-elles pu gêner le recrutement ou la mise en vigueur de la loi militaire? Les paroles, authentiques ou non, attribuées au ministre et colportées à travers tout le pays, répétées à la Chambre des Communes, avaient fait chez nous tout le mal possible. Des explications, des attentions — si elles avaient été données — n'auraient pu qu'amoindrir cet effet. Le silence ajoutait au poids des premières attaques celui d'une confirmation implicite, en même temps qu'il donnait à M. Rowell figure de lâche.

Le ministre, en songeant aux conseils qu'il dit avoir reçus, a dû plus d'une fois se répéter le mot fameux : *De mes amis, délivrez-moi, Seigneur...*

Et comment se fait-il aussi que, depuis tant de mois que M. Rowell se fait reprocher son silence, aucun de ses collègues ne se soit levé pour dire : De ce silence nous sommes responsables. C'est nous qui avons demandé à notre collègue de se sacrifier pour le salut du pays...

Non, décidément, ces messieurs n'ont pas été chics — c'est le moins qu'on puisse dire — envers le camarade qu'ils avaient poussé au martyre...

Omer HEROUX.

BILLET DU SOIR

MEURTRISSE...

Dans une corbeille d'argent ciselé, parmi l'or mal des poires et des raisins empourprés, une pêche superbe offre à mes yeux la coloration de sa peau de velours. Son teint est magnifique et rappelle à la fois les pétales des roses et les joues fraîches des jeunes visages.

Pour mieux admirer ce fruit savoureux, je le prends entre mes doigts ; dans le cortège de la surface, l'apérois une lache bleue, du bleu des veines autour des paupières, une meurtrissure dans le velours de la peau. La blessure ne vient pas du cœur de la pêche ; les autres l'ont meurtrie.

Je songe à certaines femmes, au regard brillant, riant de tout l'éclat de leurs belles dents et qui cachent souvent une meurtrissure, une peine invisible aux yeux du monde, venue des autres, une meurtrissure qui met sa lache douloureuse dans le velours du cœur.

MONTQUE.

BLOC-NOTES

Une politique navale

Nous en avons une, paraît-il. M. Borden n'a pas encore renoncé à ses projets, de ce côté. Il les a même avancés pendant la guerre, au cours de ses nombreux voyages à Londres. C'est ce que nous apprend ce matin une entrevue du ministre de la marine canadienne, M. Ballantyne, qui déclare à un journaliste : "Tandis que j'étais en Angleterre l'an dernier, j'ai longuement débattu avec l'amiral, en compagnie de sir Robert Borden, la question de notre politique navale. Le programme d'une politique navale permanente pour le Canada est presque tout formulé ; mais il faut encore qu'il soit étudié par le gouvernement après la visite de lord Jellicoe et il devra être tout prêt à être soumis au parlement à la prochaine session..." Ainsi, lord Jellicoe doit donner la direction finale au ministère, après quoi le cabinet Borden invitera nos députés à approuver la formation d'une marine de guerre canadienne permanente, qui devra nous coûter une quarantaine de millions par an, puisqu'on en demande vingt-cinq au gouvernement australien qui, dit une dépêche à la Gazette, il

y a quelques jours, refusait vraisemblablement de faire pareille dépense. Nous allons donc voir resusciter la question navale d'avant-guerre. Elle n'était pas populaire, alors, dans bien des milieux. Elle devra l'être encore moins dans tous, à cause de l'énorme dette que nous a laissée la guerre.

Colonisation

Dans un discours qu'il a fait pendant son récent voyage au lac Saint-Jean, le nouveau ministre de la Colonisation, M. Perras, a promis que le ministère Gouin va, dès ces mois-ci, lancer une nouvelle politique de défrichement et d'aide au colon et qu'il tiendra sa parole de dépenser cinq millions et davantage, s'il le faut, pour cela. Tant mieux. Nous avons trop légèrement traité la question de colonisation, depuis des années, pour ne pas nous hâter maintenant de nous en occuper. Les belles routes sont une excellente affaire ; mais la colonisation en est encore une meilleure ; et il est grand temps si nous ne voulons pas que les jeunes gens des vieilles campagnes émigrent tous à la ville, de leur trouver des terres neuves, de les y placer, de les encourager à y rester, de leur donner de bonnes routes pour qu'ils aient un accès facile au reste du monde et qu'ils puissent écouler avantageusement leurs produits agricoles. En même temps qu'on s'occupe de la colonisation, pourquoi ne pas départer enfin judicieusement l'éternel différend entre le marchand de bois et le colon, dont la colonisation a tant souffert?

Cela paie encore

L'an dernier, d'après l'information financière, la Ogilvie Milling Co. a fait en tout et par tout 72 pour cent de profits nets sur son capital-actions ordinaire. Cette année, ces mêmes profits sont de 45 pour cent, à même lesquels elle a versé à ses actionnaires leur dividende ordinaire de 12 pour cent et une prime additionnelle de 15 pour cent ; cela leur fait plus du quart de leur mise de fonds remboursee en un an. La compagnie affirme que ses bénéfices sur la farine méritent de ne pas être d'importance, — ils ne dépasseraient pas 2 pour cent, — et dit que ce sont ses opérations dans d'autres domaines qui ont donné le gros de ses recettes. Tout de même, un dividende de 27 pour cent, cette année, cela n'est pas négligeable.

CHRONIQUE D'OTTAWA

M. ROWELL SE DECIDE ENFIN A REPONORE A M. MURPHY

PIQUE PAR M. ARCHAMBAULT, LE PRESIDENT DU CONSEIL PRONONCE UN PLAIDOYER "PRO DOMO" — CE QU'IL N'A JAMAIS SU — POURQUOI IL N'A PAS PARLE AVANT — VIGOUREUX DISCOURS DU DEPUTE DE CHAMBLAY-VERCHERES

par Ernest BILODEAU

Ottawa, 17 septembre.
Journée Rowell-Archambault, dans une large mesure.

M. Archambault a prononcé une bonne homélie contre les profiteurs et le gouvernement qui les tolère, pour ne pas dire qu'il les protège, et le premier à enfin vouloir répondre, et de véhémence façon, aux aménités historiques qui lui furent prodiguées par M. Charles Murphy il y a presque deux ans, et dont il a affecté pendant tout ce temps de ne pas tenir compte. On a enfin vu un M. Rowell fâché et faisant face avec détermination à l'ennemi, si nous pouvons employer cette image, étant donné que M. Murphy n'était pas à son siège, étant malade à l'étranger à ce qu'on a appris, et que par ailleurs les rangs de l'opposition étaient très peu remplis ; de sorte que pour trouver vraiment un auditoire le président du Conseil devait se tourner vers son aile droite, où les unionistes étaient massés en nombre substantiel, indice à peu près sûr d'un préalable mot d'ordre. Mais M. Rowell s'est "sorti" pour tout de bon, et pendant plus d'une heure a tenu l'assemblée rivée à ses déclarations d'innocence, formulées, proférées même parfois sur le ton d'intense indignation que prend la vertu outragée. Sur l'accusation d'avoir conspiré pendant sept années pour suppléer sir Wilfrid Laurier comme chef du parti libéral, M. Rowell a donné des explications persennées, de révélations sur la régie interne du parti provincial ontarien ; et quant à son entrée dans le cabinet unioniste de sir Robert Borden, il a comparé sa décision et celle de ses collègues à l'épisode de 1864, lorsque George Brown fit taire l'esprit de parti pour ne songer qu'à bien qu'il se rallierait au Canada de l'Union britannique de la Confédération. Ce rappel d'histoire a été ponctué d'énergiques déclarations de principes : "Ce que nous avons fait alors, nous le ferions encore aujourd'hui dans les mêmes circonstances, et pour ma part je ne regrette rien de ce que j'ai fait, je n'ai rien à reprendre à ce que j'ai dit." Phrases à effet que la droite, surtout les libéraux-unionistes qui s'y trouvaient en bon nombre, a applaudi à mainte reprise.

Il a été également question du célèbre discours de North-Bay, dans lequel M. Rowell avait affirmé que le clergé catholique français au Canada, et pour lequel il fut si vertement fustigé par le député de Russell. L'accusé se défend d'avoir attaqué en quelque façon soit l'Eglise catholique, soit les Canadiens-français, et encore moins les religieux venus de France habiter le Canada. Il n'avait en vue, dit-il, que les curés Canadiens-français aveuglés par la lecture du Devoir et les discours de son directeur.

Tout cela, débité avec une chaleur et un moment avec une passion véritable, a produit grand effet, surtout à droite, et lorsqu'il a terminé, un peu avant six heures, l'effort prodigieux revu avec tact, au bercail des gens courageux, a été l'objet d'une salve d'applaudissements la plus longue qu'il ait encore obtenue à la Chambre et qui dépassait vraiment les proportions accoutumées. Une douzaine de ses voisins sont de plus allés lui serrer la main à l'ajournement de six heures, de toutes façons, le président du Conseil a maintenu et accentué la marche ascendante qu'on l'a vu accomplir depuis et y inclut son récent discours.

Il ne le sait pas

Le gouvernement fédéral n'est pas encore en mesure de dire comment il se fait que les unions nationales et provinciales du Québec n'ont pas été représentées à la conférence industrielle d'Ottawa. M. MacLennan, à qui M. Archambault a demandé cette information, hier, a obtenu quelques heures de délai pour répondre, voulant s'assurer d'abord auprès de M. Robertson des raisons de cette absence. Si M. Robertson n'a pas les unions nationales et provinciales du Québec, il n'y a rien à dire. Mais si elles y sont, c'est le cas, sans quoi elles eussent été représentées à la conférence de ces jours-ci, — serait-ce qu'il a délibérément voulu les laisser de côté? On accuse — à tort ou à raison, — M. Robertson de partialité envers les internationaux, dont il fait encore partie, croyons-nous. Le public ouvrier inscrit dans les unions nationales et provinciales attendra donc avec impatience la réponse du ministre, se souvenant que celui-ci ne représente pas plus les internationaux que les nationaux dans le ministère, mais qu'il est censé y représenter tout le travail.

G. P.

Ottawa, 17 septembre.
Journée Rowell-Archambault, dans une large mesure.

M. Archambault a prononcé une bonne homélie contre les profiteurs et le gouvernement qui les tolère, pour ne pas dire qu'il les protège, et le premier à enfin vouloir répondre, et de véhémence façon, aux aménités historiques qui lui furent prodiguées par M. Charles Murphy il y a presque deux ans, et dont il a affecté pendant tout ce temps de ne pas tenir compte. On a enfin vu un M. Rowell fâché et faisant face avec détermination à l'ennemi, si nous pouvons employer cette image, étant donné que M. Murphy n'était pas à son siège, étant malade à l'étranger à ce qu'on a appris, et que par ailleurs les rangs de l'opposition étaient très peu remplis ; de sorte que pour trouver vraiment un auditoire le président du Conseil devait se tourner vers son aile droite, où les unionistes étaient massés en nombre substantiel, indice à peu près sûr d'un préalable mot d'ordre. Mais M. Rowell s'est "sorti" pour tout de bon, et pendant plus d'une heure a tenu l'assemblée rivée à ses déclarations d'innocence, formulées, proférées même parfois sur le ton d'intense indignation que prend la vertu outragée. Sur l'accusation d'avoir conspiré pendant sept années pour suppléer sir Wilfrid Laurier comme chef du parti libéral, M. Rowell a donné des explications persennées, de révélations sur la régie interne du parti provincial ontarien ; et quant à son entrée dans le cabinet unioniste de sir Robert Borden, il a comparé sa décision et celle de ses collègues à l'épisode de 1864, lorsque George Brown fit taire l'esprit de parti pour ne songer qu'à bien qu'il se rallierait au Canada de l'Union britannique de la Confédération. Ce rappel d'histoire a été ponctué d'énergiques déclarations de principes : "Ce que nous avons fait alors, nous le ferions encore aujourd'hui dans les mêmes circonstances, et pour ma part je ne regrette rien de ce que j'ai fait, je n'ai rien à reprendre à ce que j'ai dit." Phrases à effet que la droite, surtout les libéraux-unionistes qui s'y trouvaient en bon nombre, a applaudi à mainte reprise.

Il a été également question du célèbre discours de North-Bay, dans lequel M. Rowell avait affirmé que le clergé catholique français au Canada, et pour lequel il fut si vertement fustigé par le député de Russell. L'accusé se défend d'avoir attaqué en quelque façon soit l'Eglise catholique, soit les Canadiens-français, et encore moins les religieux venus de France habiter le Canada. Il n'avait en vue, dit-il, que les curés Canadiens-français aveuglés par la lecture du Devoir et les discours de son directeur.

Tout cela, débité avec une chaleur et un moment avec une passion véritable, a produit grand effet, surtout à droite, et lorsqu'il a terminé, un peu avant six heures, l'effort prodigieux revu avec tact, au bercail des gens courageux, a été l'objet d'une salve d'applaudissements la plus longue qu'il ait encore obtenue à la Chambre et qui dépassait vraiment les proportions accoutumées. Une douzaine de ses voisins sont de plus allés lui serrer la main à l'ajournement de six heures, de toutes façons, le président du Conseil a maintenu et accentué la marche ascendante qu'on l'a vu accomplir depuis et y inclut son récent discours.

Il ne le sait pas

Le gouvernement fédéral n'est pas encore en mesure de dire comment il se fait que les unions nationales et provinciales du Québec n'ont pas été représentées à la conférence industrielle d'Ottawa. M. MacLennan, à qui M. Archambault a demandé cette information, hier, a obtenu quelques heures de délai pour répondre, voulant s'assurer d'abord auprès de M. Robertson des raisons de cette absence. Si M. Robertson n'a pas les unions nationales et provinciales du Québec, il n'y a rien à dire. Mais si elles y sont, c'est le cas, sans quoi elles eussent été représentées à la conférence de ces jours-ci, — serait-ce qu'il a délibérément voulu les laisser de côté? On accuse — à tort ou à raison, — M. Robertson de partialité envers les internationaux, dont il fait encore partie, croyons-nous. Le public ouvrier inscrit dans les unions nationales et provinciales attendra donc avec impatience la réponse du ministre, se souvenant que celui-ci ne représente pas plus les internationaux que les nationaux dans le ministère, mais qu'il est censé y représenter tout le travail.

Le gouvernement fédéral n'est pas encore en mesure de dire comment il se fait que les unions nationales et provinciales du Québec n'ont pas été représentées à la conférence industrielle d'Ottawa. M. MacLennan, à qui M. Archambault a demandé cette information, hier, a obtenu quelques heures de délai pour répondre, voulant s'assurer d'abord auprès de M. Robertson des raisons de cette absence. Si M. Robertson n'a pas les unions nationales et provinciales du Québec, il n'y a rien à dire. Mais si elles y sont, c'est le cas, sans quoi elles eussent été représentées à la conférence de ces jours-ci, — serait-ce qu'il a délibérément voulu les laisser de côté? On accuse — à tort ou à raison, — M. Robertson de partialité envers les internationaux, dont il fait encore partie, croyons-nous. Le public ouvrier inscrit dans les unions nationales et provinciales attendra donc avec impatience la réponse du ministre, se souvenant que celui-ci ne représente pas plus les internationaux que les nationaux dans le ministère, mais qu'il est censé y représenter tout le travail.

Il ne le sait pas

Le gouvernement fédéral n'est pas encore en mesure de dire comment il se fait que les unions nationales et provinciales du Québec n'ont pas été représentées à la conférence industrielle d'Ottawa. M. MacLennan, à qui M. Archambault a demandé cette information, hier, a obtenu quelques heures de délai pour répondre, voulant s'assurer d'abord auprès de M. Robertson des raisons de cette absence. Si M. Robertson n'a pas les unions nationales et provinciales du Québec, il n'y a rien à dire. Mais si elles y sont, c'est le cas, sans quoi elles eussent été représentées à la conférence de ces jours-ci, — serait-ce qu'il a délibérément voulu les laisser de côté? On accuse — à tort ou à raison, — M. Robertson de partialité envers les internationaux, dont il fait encore partie, croyons-nous. Le public ouvrier inscrit dans les unions nationales et provinciales attendra donc avec impatience la réponse du ministre, se souvenant que celui-ci ne représente pas plus les internationaux que les nationaux dans le ministère, mais qu'il est censé y représenter tout le travail.

vie une non moindre somme que \$2,750,000, qui lui est restée en pure propriété au bénéfice de ses actionnaires, tandis que le pays perd aussi environ un million de la même façon, pour ne pas avoir appliqué la limite de 11 pour 100 à une autre industrie, la Dominion Textile.

Il n'en faut pas plus pour faire ressortir clairement l'ineurie évidente d'un président à ces mesures fiscales, auxquelles il semblait que le gouvernement ne s'est décidé qu'en dernier ressort et sous la poussée de l'opinion publique. M. Archambault fait ce reproche en particulier à M. Rowell, à qui il dit sans ambages qu'il montre plus de bravoure à défendre les profiteurs qu'à se garer lui-même de catapulti comme celles du député de Russell, rappel d'une séance inoubliable, que le président du Conseil privé ne devait pas laisser passer intact de départ à sa harangue survenue un peu plus tard.

M. Archambault continue cependant, sans se douter de l'orage qu'il vient de provoquer pour tout à l'heure, et comme deuxième cause de la cherté de la vie, il cite les exportations démesurées de denrées alimentaires, que l'on a envoyées pourrir sur les quais d'Europe tandis que le peuple canadien s'en voyait privé. Charité bien ordonnée commence par soi-même, et avant de laisser sortir du pays ce qui doit le nourrir, le gouvernement devrait s'assurer, qu'il en reste assez pour les besoins nationaux, 20 qu'il en laisse pour les besoins étrangers, 30 qu'il en laisse pour les besoins de la charité, et 50 qu'il en laisse pour les besoins de la nation. M. Archambault, qui dans un pays fertile et laborieux comme le nôtre, on ait laissé créer une disette anormale, artificielle et cruelle à notre population, sous l'œil paternel et indifférent du gouvernement. De plus, continue-t-il, laissez se gâter les viandes, tellement que dans longtemps la hausse des prix. Durant la première moitié de l'année courante, il a été confisqué à Montréal 215,667 livres de viande, 60,076 livres de poisson, 1,147 livres de fruits et 3,383 livres de légumes, sans parler de 95,813 livres de viande confisquée dans la ville de Québec. Le gouvernement est responsable de cet état de choses, déclare M. Archambault, parce qu'il en a été averti par son commissaire spécial, M. McCall, dont il dédaigne les rapports, et refuse, en laissant prendre connaissance au public, qui se portait avec colère vers les entrepôts.

M. Archambault a demandé à plusieurs reprises la production de ces rapports, mais on lui a opposé des prétextes spécieux à chaque fois et il n'a jamais pu les obtenir. Tout autre est la conduite des gouvernements de France et d'Angleterre, qui ont pris des mesures d'urgence pour soulager la souffrance populaire et ont allés jusqu'à ouvrir des magasins et des boutiques de distribution de denrées à des prix réduits, ce qui a allégé le fardeau du contribuable. Aux Etats-Unis, à la suite de l'intervention personnelle du président Wilson, les rouages officiels se sont mis en branle et une sensible amélioration n'a pas tardé à se faire sentir. Que fait de semblable notre gouvernement? Il a fallu la grève de Winnipeg pour le décider à créer une commission du commerce, dont il a retardé tant qu'il a pu, de toute apparence, la mise en marche, et dont les clauses principales détruisent tout l'effet qu'on serait en droit d'en attendre, en réservant au gouvernement le droit d'arrêter toute procédure et conséquemment de protéger ses amis, aux dépens de celui qui aurait institué la plainte. De plus, il n'a pas moins des membres de la Commission se trouve à demi paralysés par le fait qu'il a déjà été expulsé du service public pour avoir trop consciencieusement accompli son devoir. On se souvient que M. O'Connor a été destitué par l'ancien ministre du Travail, M. Crothers, sous un prétexte quelconque. Et quant au dernier membre du trio des commissaires, il serait nommé par le gouvernement, et n'aurait donc aucune indépendance.

M. Murphy a été accusé de s'être fait payer \$10,000 par année par les libéraux d'Ontario pour ses services de chef du parti, M. Rowell raconte sa version des faits et dit comment il refusa le salaire de \$5,000 qu'on lui offrit, et comment au surplus il fit l'abandon d'une partie des bénéfices professionnels de son bureau d'avocat, ainsi que de son indemnité sénatoriale provinciale qu'il versa à la caisse du dit bureau, d'un exemplaire approximatif du temps qu'il avait dérobé aux affaires du bureau pendant ces deux années de vie extérieure. D'une façon générale, les affirmations de M. Murphy à ce sujet étaient absolument fausses et dénuées de fondement, dit M. Rowell, qui ajoute que M. Murphy en fut informé par des lettres que lui écrivirent des libéraux influents, à la suite de son discours. Ce qui ne l'empêcha, dit M. Rowell, de faire distribuer ses discours par milliers d'exemplaires d'un bout du Canada à l'autre. Quant à son entrée dans le cabinet unioniste, à la suite d'une prétendue conspiration pour supplanter sir Wilfrid Laurier, M. Rowell y répond en donnant lecture d'un extrait d'une lettre que lui écrivait le chef libéral défunt alors que M. Rowell occupait sa situation actuelle dans le cabinet unioniste, lettre dans laquelle sir Wilfrid l'assurait de son désir de voir se continuer leurs bonnes relations personnelles. Puis M. Rowell fait un

vront aussitôt que le peuple aura l'occasion de se prononcer sur leurs mérites."

M. J.-E. PREVOST

A la suite de M. Steele, unioniste, qui reprend le refrain usé de l'économie et de la production, M. J.-E. Prevost, de Terrebonne, prononce en français une étude, d'une tenue littéraire soignée, sur les causes lointaines et prochaines, médiates et immédiates, des difficultés économiques et psychologiques du moment, et reproche au gouvernement de n'y avoir attaché qu'une attention superficielle.

Ce qui arrive avait été prévu de longue date par sir Wilfrid Laurier, appuyé sur les bases solides du libéralisme, et l'on n'en sortira qu'en revenant à l'application de ces doctrines, dont le député de Terrebonne fait une longue et confiante exposition... qui n'a pas paru convaincre les banquettes ministérielles.

LE REVEIL DE M. ROWELL

C'est alors que M. Rowell est venu réveiller une séance qui s'en allait doucement vers une fin paisible. Il s'en prend à M. Archambault, qui l'accuse de montrer plus de zèle à défendre M. Flavelle qu'à se défendre lui-même. C'est une nouvelle tentative, dit M. Rowell, d'accabler au gouvernement la réputation de protéger les profiteurs, et rien ne saurait être plus injuste ; pour sa part, M. Rowell voudrait si c'était possible que toute augmentation de fortune réalisée pendant la guerre fût confisquée au profit du Trésor public. Quant aux puissants "intérêts" du pays, tels que les fabricants de liqueurs alcooliques, le gouvernement n'a-t-il pas imposé la prohibition malgré eux, et d'autre part, n'est-ce pas à l'encontre des efforts des magnats de chemins de fer qu'il est sur le point de privilégier l'acquisition du Grand-Tronc? La Canada n'a jamais eu de gouvernement moins influencé par la haute industrie et le grand commerce du pays, et c'est pure démagogie que d'aller criant, comme vient de faire le député de Chamblay-Verchères, que les ministres sont aux gages des profiteurs. A propos de sir Joseph Flavelle, M. Rowell ne touche pas à ses affaires personnelles, mais comme président du Bureau impérial des munitions, dit-il, il a rendu d'énormes services au pays, et je ne crains pas de le dire ; l'histoire me donnera raison à ce sujet.

M. Rowell passe ensuite à l'attaque faite contre lui, il y a bientôt deux ans, par M. Charles Murphy. Il se plaint avec une certaine amertume de ce que son agresseur ne l'ait pas averti d'avance, comme c'est l'usage en pareil cas, qu'il allait le prendre à partie ce jour-là. Ne sachant pas, il n'était pas à la Chambre à ce moment, bien que certains journaux aient eu la charité de dire qu'il était présent à son siège et n'avait rien répondu. La vérité, c'est qu'il était malade et sous les soins de son médecin. Les ministres présents eussent dû normalement ajourner le débat, afin de lui permettre de répondre dès le lendemain, mais ils ne le firent pas. Pourquoi ? Ils lui expliquèrent que les déclarations de M. Murphy étaient de nature tellement enflammée (inflammatory) en raison de l'état des esprits sur la conscription à ce moment, que le cabinet s'était dit qu'il valait mieux laisser éteindre la mèche et ne pas provoquer en Chambre un débat qui eût soulevé toutes les passions nationales et religieuses et eût duré tout le reste de la semaine.

Le gouvernement dirigeait alors tous ses efforts vers la pacification du sentiment populaire dans la province de Québec, afin d'aider au bon fonctionnement de la loi de conscription, et ce n'était pas le moment de soulever une nouvelle tempête. De plus, le président Rhodes, consulté par M. Rowell sur la possibilité de rouvrir le débat, indiqua que les règles de la procédure s'y opposaient, celui-ci n'ayant pas été averti. Il aurait fallu se lever sur une question de privilège, ce qui eût été faire fuir du danger d'exciter les passions populaires et de compromettre d'autant les renforts que la loi avait pour but d'envoyer à nos soldats en France. Entre mon désir de revendiquer mon honneur, et l'intérêt de nos soldats sur les champs de bataille, je ne pouvais pas hésiter, déclare avec emphase le président du Conseil, et je gardai le silence. (Vifs appl. à droite.)

M. Murphy avait accusé de s'être fait payer \$10,000 par année par les libéraux d'Ontario pour ses services de chef du parti, M. Rowell raconte sa version des faits et dit comment il refusa le salaire de \$5,000 qu'on lui offrit, et comment au surplus il fit l'abandon d'une partie des bénéfices professionnels de son bureau d'avocat, ainsi que de son indemnité sénatoriale provinciale qu'il versa à la caisse du dit bureau, d'un exemplaire approximatif du temps qu'il avait dérobé aux affaires du bureau pendant ces deux années de vie extérieure. D'une façon générale, les affirmations de M. Murphy à ce sujet étaient absolument fausses et dénuées de fondement, dit M. Rowell, qui ajoute que M. Murphy en fut informé par des lettres que lui écrivirent des libéraux influents, à la suite de son discours. Ce qui ne l'empêcha, dit M. Rowell, de faire distribuer ses discours par milliers d'exemplaires d'un bout du Canada à l'autre. Quant à son entrée dans le cabinet unioniste, à la suite d'une prétendue conspiration pour supplanter sir Wilfrid Laurier, M. Rowell y répond en donnant lecture d'un extrait d'une lettre que lui écrivait le chef libéral défunt alors que M. Rowell occupait sa situation actuelle dans le cabinet unioniste, lettre dans laquelle sir Wilfrid l'assurait de son désir de voir se continuer leurs bonnes relations personnelles. Puis M. Rowell fait un

Rédaction et administration:

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7461

SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS

rapprochement historique entre la conduite des libéraux qui se sont séparés de leur parti en 1917 et celle de George Brown faisant la même chose en 1864 pour assurer le succès de la Confédération canadienne.

Le chef de la province de Québec, M. Dorian, s'oppose à cette mesure, mais aujourd'hui la province de Québec n'est-elle pas la première à se féliciter de l'avènement de la Confédération? Il en sera de même pour la loi du service militaire obligatoire, et il ne s'écoulera pas cinquante ans — cinq ans, interjeté qu'un unioniste — avant que la province de Québec comprenne qu'il eût mieux valu pour elle se ranger du côté du sentiment général et s'aligner à côté des défenseurs du droit et de la civilisation, et des minorités.

UNE INTERRUPTION

Il se produit ici une interruption du bon M. Pedlow, le bon député quaker du comté de Renfrew :

— N'est-il pas vrai, demande-t-il, qu'au moment où la conscription fut débattue et divisa le parti libéral, le volontariat fournissait encore environ six mille hommes par mois et que l'avenant de la conscription pas la moitié de ce chiffre?

On attendit la réponse avec curiosité, mais elle ne vint pas. M. Rowell argua d'un scrupule, qui paraissait assez étrange pour plusieurs raisons, pour ne pas répondre.

— Je suis prêt à répondre à votre question, dit-il, si vous y insistez absolument ; mais ne croyez-vous pas qu'il est inutile de rouvrir certaines plaies? Le passé est le passé, nous voulons oublier certaines choses qui nous ont divisés, et ne plus songer qu'à l'union et à l'union qui seule peut présider à la reconstruction nationale de notre pays. Je demande donc à mon ami de Renfrew de ne pas insister.

C'était dire en autant de mots que la conscription fut imposée, avant tout à l'intention de la province de Québec, qui ne fournissait pas sa quote-part de volontaires, à la grande indignation de sa voisine. On pourrait rappeler ici qu'il est établi à bonne source et par d'irréfutables raisonnements que c'est en bonne partie la cause des provocations et des insultes des libéraux de la province de Québec, et des tribunes laïques ou religieuses de l'Ontario que le Canadien de sang français ne "marchait" pas avec un enthousiasme défilant dans l'entraînement tel qu'il était organisé. Mais M. Rowell ignore évidemment tout cela, comme il ignore les "sermons" tout préparés expédiés à la veille de l'élection par les bureaux de son département de l'"Information publique", sermons et caricatures qu'un orateur libéral devait lui mettre sous les yeux quelques minutes plus tard, ainsi que nous verrons.

LES "SINISTRES INFLUENCES"

Cependant, M. Rowell a la bonté de ne pas vouloir rappeler les fautes impardonnables de la province de Québec, et il ne s'en cache pas. Au surplus, ce n'est pas tant à sa brave population qu'il s'en prend, il va le dire presque immédiatement, qu'à des "sinistres influences" qui ont trompé et aveuglé ces bonnes gens, braves et courageux, la conduite du 22e Pa. prouvée abondamment et M. Rowell prononce un vibrant éloge de cette formation militaire. Mais les vrais coupables de la honte canadienne française, pour dire ouvertement le mot à qui rimait les réticences soi-disant courtoises du ministre, ce sont les curés, il emploie ce mot en français. Non pas que ce soient de méchants gens, mais ils ont été influencés déplorablement par "Bourassa et son groupe de nationalistes". La voilà, la "sinistre influence" qui a détourné les jeunes Canadiens français des bureaux de recrutement, et ce n'est aucune des raisons d'ordre psychologique ou autre qu'on obtient des écrivains anglo-canadiens de première valeur. M. Rowell n'attaque pas la religion catholique, pas plus que la race française, et il s'en défend laborieusement. Mais il est incapable de s'arracher de l'idée que les Canadiens français sont *priest-ridden*, dominés totalement par les curés, comme il dit, et comme au reste ceux-ci reçoivent et lisent à peu près tout le Devoir, le *comité* ne s'étonnera de la direction qu'il ont donnée à leur troupeau? Il ne nous paraît pas possible de tirer une autre interprétation de cette partie de la harangue de M. Rowell.

M. ROWELL L'IGNORAIT

Une autre explication s'imposait de sa part ; il la donne de son mieux, avançant franchement que M. Murphy lui a appris quelque chose qu'il ignorait complètement, en énumérant les ordres religieux catholiques qui ont envoyé de leurs membres défendre la France leur patrie. Il ne songeait pas aux Français de France, dans son discours de North-Bay qu'on lui a tant reproché ; il ne voulait alors que reprocher aux curés de ne pas pousser leurs ouailles à participer allégrement à la guerre.

(Suite à la 2e page)

NOTRE JOURNAL

Ceux qui l'abonnent au Devoir quotidien, par la poste, pour trois mois, est à la veille d'expirer, peuvent le renouveler à n'importe quel adresse, hors de Montréal et de la banlieue, pour 40 sous par mois, \$1 pour trois mois, \$4 par an, payable d'avance.

On est prié de nous en aviser tout de suite, afin que nous n'interrompions pas le service régulier du journal.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engagent à la publication de leur lettre, d'un timbre-poste, et à nous une copie de la lettre, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

LA FERMETURE A BONNE HEURE

Montréal, 16 sept. 1919.
Le Devoir.
43, rue St-Vincent.
Montréal.

Monsieur le directeur,
Permettez-moi de solliciter la faveur de la publicité de cette présente lettre, dans les colonnes de votre journal au sujet du règlement municipal No 695, concernant la fermeture de bonne heure pour les libraires et marchands de journaux. Ce règlement, adopté le 4 août dernier par la commission administrative et le conseil de notre ville, tout en ayant été auparavant bien étudié et travaillé, dit moins je le crois, pêche cependant sur plusieurs points, et principalement sur celui de la question des libraires et marchands de journaux.

L'article A du dit règlement, tout en permettant d'une part la vente de journaux, gazettes, revues périodiques, papiers nouvelles et illustrées, défend d'autre part la vente de livres de lectures, papeterie, cahiers, crayons et encres, jouets, articles religieux et de fantaisie, cartes postales, etc., etc., etc.

Or comme, tous les marchands de journaux, à l'exception peut-être de 3%, sont des libraires vendant dans leur établissement non seulement des journaux et des périodiques, mais encore des livres, de la papeterie, etc., etc., ils tombent tous sous le coup du règlement No 695, et sont par conséquent obligés de fermer leurs portes à 7 heures du soir. Cet état de choses est réellement regrettable parce qu'il est dommageable au public en général, et injuste envers les marchands de journaux. Il est dommageable, premièrement, au public en général qui désire se procurer de la lecture pour passer agréablement la soirée, ou encore, pour partir en voyage par un train à une heure avancée dans la soirée, et aussi aux étrangers arrivant dans notre ville le soir et qui désirent se procurer du papier à lettres ou cartes postales, etc., afin de donner à leurs parents éloignés de leurs nouvelles.

Il est encore dommageable aux enfants de nos écoles, de nos collèges, aux jeunes gens de notre Université, qui pour un bon nombre d'entre eux font l'école du soir, et qui sont très souvent dans une nécessité absolue de se procurer des cahiers, plumes, livres, etc., après 7 heures du soir, pour pouvoir faire leurs études dans la même soirée; et si les libraires sont fermés ils ne pourront pas se procurer ce dont ils ont besoin, et il en résultera à la longue un inconvénient sérieux pour leur instruction. Nous voulons le progrès de l'instruction, facilitons-le donc par tous les moyens possibles, il n'y en a aucun à perdre. D'ailleurs, il est injuste envers les libraires parce qu'il n'y a pas plus de raisons de favoriser le public qui fume et qui ne lit pas en laissant les établissements de marchands de tabac ouverts, que d'empêcher le public qui lit et ne fume pas, de se procurer de la lecture pour passer agréablement la soirée.

Je trouve pour ma part que la présente question est très importante et qu'un amendement à ce règlement s'impose d'une manière immédiate, et que le public en général, les marchands de journaux, les instituteurs devraient s'occuper activement de la chose, faire signer des pétitions et se présenter auprès de la commission administrative la priant de bien vouloir amender ce règlement en changeant le mot "marchand de journaux" en celui de "librairie".

Et encore si le règlement était observé tel qu'il est fait! mais cela n'est pas. Permettez-moi de vous dire, ici, que malheureusement l'observation du règlement est tout à fait injuste. L'on ferme des libraires dans un quartier mais on les laisse ouverts dans un autre. Même plus que cela, on ferme une librairie et cinquante autres plus loin on en laisse une autre ouverte. Si le règlement existe pour une librairie, je prétends qu'il doit exister pour toutes les librairies quelles qu'elles soient, et que c'est injuste d'en fermer un certain nombre et de laisser les autres ouvertes. Que ceux qui ont fait passer ce règlement voient donc d'une manière toute spéciale à le faire observer, non seulement dans un quartier mais dans tous les quartiers. Ce ne sera que justice et c'est ce que je réclame.

Vous remerciant, Monsieur le directeur, je vous présente mes salutations distinguées.

Norbert FARIBAUT,
Librairie Saint-Louis,
288, rue Ste-Catherine Est,
Montréal.

16 septembre 1919.

AYEZ UN BUT

Pour acheter des biens fonds moyennant des versements périodiques on est contraint d'économiser et cela donne un but à la vie, une fin au travail. Que diriez-vous de votre résolution soit non plus de ne pas payer de loyer et d'essayer de mettre de l'argent de côté, mais celle-ci: "Je posséderai et je pourrai alors économiser". Décidez-vous sur-le-champ à vivre d'une manière rationnelle dans l'une de nos maisons artistiques du bord du Lac, dans un chez-vous qui soit à la portée de vos moyens. Prenez une bonne avance — dans la bonne direction, avant qu'un autre jour de loyer soit venu et parti. Nous nous ferons un plaisir de vous dire exactement ce que cet argent que vous gaspillez maintenant chaque mois en loyer signifiera pour vous par rapport à la possession de cette maison active, tri-négociable appelée un chez-vous, dans 15 ou 20 ans. C'est bien mieux de posséder votre chez-vous maintenant que d'avoir 1200 francs de loyer ou plus. Conditions faciles.

MARCIL TRUST Co., Agents,
136 St-Jacques,
(Département de l'Immeuble)
35ème année. Main 3701.

CAPITAL ET TRAVAIL

Les unions ouvrières cible à la critique

Plusieurs patrons ont dit hier, à la conférence industrielle, ce qu'ils pensent des organisations de travailleurs telles que constituées au pays — Contre la journée de huit heures — L'ouvrier a le droit de ne pas être unioniste.

Ottawa, 18. — Les patrons ont donné leur opinion sur les unions ouvrières d'une manière qui ne prête à aucune équivoque, à la séance de cet après-midi, à la conférence industrielle. Les patrons ont clairement fait entendre qu'à côté d'unionistes très bien organisés et qui ont fait leurs preuves, il y a des unions ouvrières qui ne sont pas recommandables et qui ne justifient pas la passation d'une législation forçant les patrons à reconnaître ces unions.

Les patrons ne s'opposent pas aux unions et reconnaissent aux employés le droit de se former en union. D'un autre côté, ils prétendent que les ouvriers qui ne veulent pas faire partie de ces unions ont droit de se en abstention sans être molestés ou boycottés par leurs camarades syndiqués.

Les patrons disent qu'ils n'approuveront jamais une législation qui attenterait aux droits de 90 pour cent des ouvriers, c'est-à-dire des ouvriers non organisés.

Les porte-paroles des patrons à la séance de cet après-midi ont été M. G. H. Carlisle, de Toronto; S. R. Parsons, de Toronto; et J. R. Shaw, de Woodstock. La première question qui a été discutée a été celle du droit des ouvriers de se former en unions; le débat a porté ensuite sur la reconnaissance des unions par les patrons; la question du règlement collectif a été discutée ensuite. M. Parsons a traité le premier sujet, M. Carlisle le second et M. Shaw abordait le troisième lorsque la séance a été adjournée.

M. W. L. Best, d'Ottawa, a traité les trois questions au nom des employés. Il représentait les employés du transport et les télégraphistes. Il a été très modéré. Les patrons croient que les unions ouvrières devraient être responsables de tout ce qu'elles entreprennent, comme le sont les compagnies financières ou industrielles. Loin de là, au lieu d'être responsables, les unions ouvrières sont protégées par une disposition du code criminel qui met à l'abri. M. Carlisle, sans animosité mais avec logique, a porté un jugement sévère sur les unions ouvrières. Ce jugement semblait être l'expression de l'opinion d'un grand nombre de gens sur les unions ouvrières, surtout depuis la désastreuse fameuse grève de Winnipeg. Pour la première fois dans les débats de la conférence industrielle, l'affaire de Winnipeg a été mentionnée.

La question de la reconnaissance des unions ouvrières est venue sur le tapis à la suite d'un rapport de la Commission royale sur les relations ouvrières qui suggérait que les patrons feraient mieux de reconnaître les unions ouvrières. "Reconnaitre quelle union?" a questionné M. Carlisle, l'union internationale, nationale ou la one big union?

La conférence a fait un pas de plus aujourd'hui dans ses délibérations. La question de la journée de huit heures a été renvoyée à un comité qui a été nommé pour l'étudier. Les ouvriers n'ont pas semé vouloir insister plus qu'il ne fallait sur la question, se rendant compte que les patrons n'étaient pas disposés à la régler sur-le-champ.

Sur la question de salaires, les deux camps opposés ont différé d'opinion. Ils se sont entendus cependant pour les salaires minimaux des femmes et des enfants. La question des salaires minimaux pour les hommes a provoqué un débat intéressant. Les délégués ont reconnu que la fixation d'un salaire minimum pour les femmes et pour les enfants est dans l'intérêt national. Il faut que chaque délégué recoive chaque jour une quantité de documents sur la question ouvrière. On s'attend à ce que ces délégués discutent les problèmes ouvriers pour le Canada. On est porté à oublier que dans la province de Québec, il y a des milliers d'ouvriers qui sont groupés dans leurs propres unions, suivant leurs méthodes à eux, et qu'ils sont des membres fidèles à ces unions. Ces ouvriers sont ceux qui appartiennent aux syndicats catholiques.

M. Best, d'Ottawa, au nom des employés, a de nouveau fait valoir le droit des ouvriers de s'organiser. Il a dit que ce droit est reconnu en pratique dans les pays britanniques en tant qu'il ne viole pas la constitution d'un pays. Ceux qui s'opposent à ce droit sont la minorité. M. Best prétend qu'au point de vue affaires, il vaut mieux pour les patrons reconnaître les unions parce que lorsqu'un patron a des milliers d'employés, il ne peut traiter avec chacun individuellement, tandis qu'il peut traiter plus facilement avec ses employés lorsqu'ils ont des représentants accredités.

M. Parsons a concédé que les employés ont le droit de se former en union parce que ce droit a été reconnu par le parlement dans différentes lois. Lorsque le Bureau des appels pour les ouvriers, dont il fait partie, a été organisé il y a un an, on a dit qu'il y avait deux classes de travailleurs dans les industries: ceux qui font partie des unions et ceux qui n'en font pas partie, et qu'on ne devait pas faire de la sorte de donner la préférence à l'une ou à l'autre. Les patrons ont aussi le droit d'employer qui ils veulent et d'employer ceux qui ne font pas partie des unions.

M. Carlisle, de Toronto, a parlé lui aussi de la reconnaissance de l'union. Les deux parties sont intéressées à adopter une mesure qui leur serait également acceptable.

M. Carlisle, en parlant du rapport de la Commission royale sur les relations industrielles, a dit que le rapport parlait des unions mais ne définissait pas. Les ouvriers organisés, dit M. Carlisle, entrent dans trois organisations: dans le Congrès des Métiers et du Travail, qui est

affilié à la Fédération américaine du Travail, dans la Fédération canadienne du Travail, qui n'est pas affiliée à une union internationale, de et après-midi, à la conférence industrielle. Les patrons ont clairement fait entendre qu'à côté d'unionistes très bien organisés et qui ont fait leurs preuves, il y a des unions ouvrières qui ne sont pas recommandables et qui ne justifient pas la passation d'une législation forçant les patrons à reconnaître ces unions.

Les patrons ne s'opposent pas aux unions et reconnaissent aux employés le droit de se former en union. D'un autre côté, ils prétendent que les ouvriers qui ne veulent pas faire partie de ces unions ont droit de se en abstention sans être molestés ou boycottés par leurs camarades syndiqués.

Les patrons disent qu'ils n'approuveront jamais une législation qui attenterait aux droits de 90 pour cent des ouvriers, c'est-à-dire des ouvriers non organisés.

Les porte-paroles des patrons à la séance de cet après-midi ont été M. G. H. Carlisle, de Toronto; S. R. Parsons, de Toronto; et J. R. Shaw, de Woodstock. La première question qui a été discutée a été celle du droit des ouvriers de se former en unions; le débat a porté ensuite sur la reconnaissance des unions par les patrons; la question du règlement collectif a été discutée ensuite. M. Parsons a traité le premier sujet, M. Carlisle le second et M. Shaw abordait le troisième lorsque la séance a été adjournée.

M. W. L. Best, d'Ottawa, a traité les trois questions au nom des employés. Il représentait les employés du transport et les télégraphistes. Il a été très modéré. Les patrons croient que les unions ouvrières devraient être responsables de tout ce qu'elles entreprennent, comme le sont les compagnies financières ou industrielles. Loin de là, au lieu d'être responsables, les unions ouvrières sont protégées par une disposition du code criminel qui met à l'abri. M. Carlisle, sans animosité mais avec logique, a porté un jugement sévère sur les unions ouvrières. Ce jugement semblait être l'expression de l'opinion d'un grand nombre de gens sur les unions ouvrières, surtout depuis la désastreuse fameuse grève de Winnipeg. Pour la première fois dans les débats de la conférence industrielle, l'affaire de Winnipeg a été mentionnée.

La question de la reconnaissance des unions ouvrières est venue sur le tapis à la suite d'un rapport de la Commission royale sur les relations ouvrières qui suggérait que les patrons feraient mieux de reconnaître les unions ouvrières. "Reconnaitre quelle union?" a questionné M. Carlisle, l'union internationale, nationale ou la one big union?

La conférence a fait un pas de plus aujourd'hui dans ses délibérations. La question de la journée de huit heures a été renvoyée à un comité qui a été nommé pour l'étudier. Les ouvriers n'ont pas semé vouloir insister plus qu'il ne fallait sur la question, se rendant compte que les patrons n'étaient pas disposés à la régler sur-le-champ.

Sur la question de salaires, les deux camps opposés ont différé d'opinion. Ils se sont entendus cependant pour les salaires minimaux des femmes et des enfants. La question des salaires minimaux pour les hommes a provoqué un débat intéressant. Les délégués ont reconnu que la fixation d'un salaire minimum pour les femmes et pour les enfants est dans l'intérêt national. Il faut que chaque délégué recoive chaque jour une quantité de documents sur la question ouvrière. On s'attend à ce que ces délégués discutent les problèmes ouvriers pour le Canada. On est porté à oublier que dans la province de Québec, il y a des milliers d'ouvriers qui sont groupés dans leurs propres unions, suivant leurs méthodes à eux, et qu'ils sont des membres fidèles à ces unions. Ces ouvriers sont ceux qui appartiennent aux syndicats catholiques.

M. Best, d'Ottawa, au nom des employés, a de nouveau fait valoir le droit des ouvriers de s'organiser. Il a dit que ce droit est reconnu en pratique dans les pays britanniques en tant qu'il ne viole pas la constitution d'un pays. Ceux qui s'opposent à ce droit sont la minorité. M. Best prétend qu'au point de vue affaires, il vaut mieux pour les patrons reconnaître les unions parce que lorsqu'un patron a des milliers d'employés, il ne peut traiter avec chacun individuellement, tandis qu'il peut traiter plus facilement avec ses employés lorsqu'ils ont des représentants accredités.

M. Parsons a concédé que les employés ont le droit de se former en union parce que ce droit a été reconnu par le parlement dans différentes lois. Lorsque le Bureau des appels pour les ouvriers, dont il fait partie, a été organisé il y a un an, on a dit qu'il y avait deux classes de travailleurs dans les industries: ceux qui font partie des unions et ceux qui n'en font pas partie, et qu'on ne devait pas faire de la sorte de donner la préférence à l'une ou à l'autre. Les patrons ont aussi le droit d'employer qui ils veulent et d'employer ceux qui ne font pas partie des unions.

M. Carlisle, de Toronto, a parlé lui aussi de la reconnaissance de l'union. Les deux parties sont intéressées à adopter une mesure qui leur serait également acceptable.

M. Carlisle, en parlant du rapport de la Commission royale sur les relations industrielles, a dit que le rapport parlait des unions mais ne définissait pas. Les ouvriers organisés, dit M. Carlisle, entrent dans trois organisations: dans le Congrès des Métiers et du Travail, qui est

l'exemple de Ford, d'Hatfield, et de Lord Leverhulme, mais ces établissements ont des monopoles, de sorte qu'on ne peut les comparer aux autres industries.

M. S. B. Parsons, manufacturier de Toronto, demande que l'on considère l'intérêt public avant que l'on discute la journée de huit heures. M. H. B. Butler, secrétaire du congrès international ouvrier, qui se réunira bientôt à Washington, et M. Ernest Trigg, président de la Fédération nationale des Industries de la Construction, ont aussi porté la parole.

M. PERRAULT PARLE DE COLONISATION

(Dépêche de la Presse associée)
Québec, 18. — Adressant la parole à Roberval, au Lac Saint-Jean, hier, M. J. E. Perrault, le nouveau ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, a fait une importante déclaration au sujet de la politique du gouvernement provincial pour l'encouragement de la colonisation.

Le ministre a dit que le but de sa visite au lac Saint-Jean était d'entendre les requêtes des habitants afin de voir ce dont ils ont besoin. Il a ajouté, au milieu des applaudissements, qu'il pouvait garantir à la population du Lac Saint-Jean que le programme annoncé par sir Lomer Gouin au mois de juin dernier, à l'effet qu'une somme de 55,000,000 serait votée pour la colonisation sera exécuté en entier et que le Lac Saint-Jean touchera sa part. Cet argent sera dépensé pour toutes les fins de la colonisation et de plus forts efforts seront faits pour la construction de routes pour la colonisation et pour la réfection de celles qui sont déjà ouvertes.

C'est l'intention du gouvernement d'encourager, de promouvoir la colonisation afin d'empêcher les cultivateurs de désertir leurs terres et de ramener ceux qui les ont abandonnées.

M. LOUIS KLOTZ PARLE DU CHANTAGE

(Service de la Presse associée)
Paris, 18. — M. Louis Klotz, ministre des Finances de France, a fait une déclaration hier au sujet du change, au cours du débat sur le traité de paix à la Chambre des députés. Le ministre croit que la situation actuelle provient de l'entente en franchise des importations.

"Le seul moyen d'en sortir, a-t-il déclaré, est de démontrer à l'Amérique et à la Grande-Bretagne que nous pouvons aller à d'autres pays avec une quantité toujours plus grande de nos produits nationaux et coloniaux. Sans cela, le change continuera de monter."

M. Cyrille Delage, surintendant de l'instruction publique, a promis de faire tout en son pouvoir pour aider à la reconstruction du couvent des Ursulines pour l'enseignement ménager, lequel fut détruit par le feu à Roberval, au mois de janvier dernier.

EXPOSITION SCOLAIRE AGRICOLE A NICOLET

Nicolet, 18. — La semaine dernière, les 12, 13 et 14, ont été jours de grande fête à Nicolet. Vendredi 13, à 9 heures, il y eut messe solennelle à la cathédrale. Après la messe ce fut l'ouverture officielle de l'Exposition Scolaire Agricole, par Sa Grandeur Monseigneur J. S. H. Bruneau et les autorités civiles de ville. Cette exposition, qui eut lieu dans la salle de réception des RR. FF. des Ecoles Chrétiennes, a été organisée par ces mêmes frères. Grâce à leur zèle, la salle d'exposition offrait un joli coup d'oeil.

Un défilé de divers exhibits remplissait des tables décorées par la circonstance: légumes, fruits, céréales, conserves, beurres, et saisis d'art culinaire, tout y était rangé en ordre. Les organisateurs avaient fait appel aux jeunes filles de la paroisse pour fournir un ornement de plus, par leurs gracieux et délicats ouvrages de fantaisie.

De nombreuses bourses furent distribuées aux heureux gagnants. Pour clore cette exposition, il y eut, dimanche, une assemblée dans la cour de l'Académie, présidée par M. P. A. Gouin, curé de la cathédrale. M. A. Trahan, M.P.P., adressa la parole et fut chaleureusement applaudi. Plusieurs autres orateurs distingués adressèrent aussi la parole.

Le succès de cette exposition scolaire agricole a été des plus brillants.

LE MARK DESCEND

(Cable de la Presse Associée)
Cologne, 18. — Le mark a baissé de vingt points à la bourse de Cologne, aujourd'hui. Jamais, dans les annales de la bourse, le mark est descendu aussi bas. L'échange se trouve maintenant comme suit:

Le livre anglaise équivaut à 121 marks.
Cent francs français valent 342 marks.
Cent falden hollandais valent 1,060 marks.

MORT DE LADY FOSTER

Ottawa, 17. — Lady Foster, femme de sir George Foster, ministre du Commerce, est morte ce matin, à sa demeure, 125 rue Somerset, après une maladie de plusieurs mois. Sir George Foster est revenu de bonne heure de la Conférence de la Paix, à cause de l'état de sa femme. Lady Foster laissa un fils né de son premier mariage, M. A. M. Chisholm, de Windemere, Colombie-Britannique.

CHRONIQUE D'OTTAWA

(Suite de la 1re page)

L'attaque du député de Russell fut apprise, à sa grande surprise, que la loi militaire française atteignait au Canada les religieux qui s'y trouvaient réfugiés. Ils ont obéi à la loi de leur pays, ils sont partis, ont combattu, et beaucoup ont été tués ou blessés. M. Rowell s'incline devant eux avec respect, mais il exprime le regret que ce bel exemple n'ait pas servi à leurs collègues canadiens-français. Et sa psychologie ne vas pas plus loin. Comme quoi on peut être ministre, posséder un beau don oratoire, et pourtant s'arrêter devant le mystère du point de vue différent d'une nationalité dont il ne parle pas la langue et ne comprend ni l'âme ni les traditions. Dans le reste de son discours, M. Rowell a parlé en homme intelligent; lorsqu'il arrive à l'attitude d'esprit des Canadiens de trois siècles de séjour, il a le nez devant un mur de cent pieds de hauteur et d'une grande épaisseur, et il affirme qu'il voit très bien au delà, et qu'il sait ce qui s'y passe: des curés qui mènent deux millions de Français au pâturage, et Bourassa qui conduit lui-même les dits curés, attentifs et soumis!

Le président du Conseil privé ne comprendra peut-être jamais qu'à certaines de ses périodes les plus pathétiques, et les plus empreintes d'une sincérité qui voulait être bienveillante et protectrice à notre endroit, il n'y ait pas eu moyen de s'empêcher de sourire de commisération.

M. Robb, de Huntingdon, lui a répondu en quelques mots, faisant ressortir le peu d'empressement qu'il a mis à se défendre, et le choix qu'il a fait de la dernière heure du débat sur l'adresse; le débat s'est en effet trouvé terminé par les paroles de M. Robb.

Ernest BILLODEAU.

NAVIRE RENFLOUE

Rome, 18. — L'Italie vient d'opérer un exploit par le renflouage de son gros super-dreadnought "Leonardo da Vinci", qui avait coulé par suite d'une formidable explosion à bord.

Une bombe à mécanisme d'horlogerie, apportée de Suisse par un inconnu, avait explosé et mis le feu à de la naphthalène sise tout près d'un dépôt de projectiles de fort calibre. Comme il y avait danger que l'explosion, se communiquant à toute la poudre entreposée là, le commandant Sommi-Piccardi avait fait ouvrir les sabords pour faire couler le vaisseau. Le commandant était mort lui-même le lendemain de blessures reçues en essayant de contrôler l'explosion.

Le marquis Sommi-Piccardi appartenait à une vieille famille piemontaise de soldats et d'amiraux. Son frère avait été aide-de-camp du général Cadorna quand, en 1917, il avait représenté l'Italie dans le conseil de guerre inter-allié.

Les Italiens ne s'étaient jamais consolés de la perte de leurs six superdreadnoughts. On n'avait pas cessé le travail du renflouage du "Leonardo". L'ouvrage en était plus difficile de ce que ce navire était tourné sens dessus dessous, et que ses gros canons, y compris treize de 12 pouces, avaient pénétré dans le sable du lit de la mer.

Après des mois de durs labeurs, il n'a fallu rien moins que l'inventeur de nouveaux leviers mécaniques qui servaient désormais au renflouage des navires. Quand le navire a été allégé de toute chose possible, il a fortement été attaché et de puissantes pompes ont poussé quantité d'air comprimé dans sa coque. Le vaisseau est venu peu à peu à la surface laquelle apparaissait d'abord. Le dreadnought a repris ensuite sa position normale. Un remorqueur le traînera à une cale-sèche pour y subir les réparations nécessaires.

GUERRE A MORT AUX PROFITEURS

(Service de la Presse Canadienne associée)

Londres, 18. — M. Charles McCurdy, secrétaire parlementaire du ministère des vivres, a déclaré hier que les gouvernements met les profits au rang des rats et d'autres vermines qu'il est résolu à détruire. McCurdy a parlé ainsi le premier jour de la mise en vigueur de la loi contre les profiteurs et il a fait allusion à une loi similaire qui existe au Canada.

Les critiques faites en Angleterre à l'adresse de la nouvelle législation portent sur l'espionnage et la persécution dont va souffrir le petit commerce au rebours du gros profiteurs nullement atteint par cette loi.

Cependant on établit de plus en plus nombreux marchés de plus en plus nombreux pour les vivres. Leur installation est souvent suivie d'un baisse de prix dans les boutiques voisines. La loi contre les profiteurs malgré ses défauts semble avoir semé la frayeur, car les prix ont baissé en plusieurs districts. Quelques groupes locaux ont refusé de nommer des comités pour administrer la loi dans cette partie, mais ce refus est généralement suivi de protestations indignées de la part des citoyens.

PETIT CARNET

MARIAGE

On annonce pour le 30 septembre, le mariage de Mlle Azire Fortin, de Beauharnois, avec M. Charles-Auguste Emond, notaire de Montréal.

Pas de faire-part.

"Envoyez des fleurs"

CELA NE VOUS COUTERA PAS CHER

Angle Ste-Catherine et Guy
Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

UNION NATIONALE FRANÇAISE

Le président et les membres du conseil d'administration de l'Union Nationale Française informent leurs compatriotes résidant à Montréal, que dans une réunion des gouverneurs à vie, tenue le 10 septembre, il a été décidé de demander à la Législature de Québec, d'abroger la charte actuelle de la Société pour remettre en vigueur celle qui existait antérieurement au 22 décembre 1916. Tous les présidents des sociétés françaises de Montréal ou leurs délégués ayant donné leur adhésion à cette décision, dans une réunion qui a eu lieu le 12 septembre, dans les locaux de l'Union Nationale Française, des démarches vont être faites pour obtenir que l'ancienne charte de la Société don-

nant droit de vote à tous ses membres soit remise en vigueur dans le plus bref délai possible.

En conséquence, à la réunion qui a eu lieu à l'occasion du 5ème anniversaire de la bataille de la Marne, tous les Français désireux de prendre part au vote à l'élection du conseil d'administration, devront se faire inscrire comme membres au secrétariat de la Société, 347 avenue Viger. Afin de faciliter les inscriptions de tous les Français, qui ne pourraient se déplacer pendant la semaine, le bureau sera ouvert le dimanche, de 10 heures 1-2 à midi, jusqu'au 1er novembre. Tout Français en règle avec la loi militaire qui versera sa cotisation de deux dollars aura droit de vote aux prochaines élections.

(Communiqué).

Indispensable en voyage, à la chasse, à l'atelier, au bureau, partout la bouteille

THERMOS

C'est la bouteille qui conserve chauds ou froids — selon le cas — les aliments ou les liquides que vous y introduisez. Faites-en l'essai. Vous ne pouvez faire un meilleur placement.

Vous trouverez la vraie bouteille Thermos dans un choix illimité autant que varié à l'agence spéciale

Tel. St-Louis 811-2999

J. H. ROBERT
PHARMACIEN CHIMISTE
1165 rue St-Denis, ANGLE MONT-ROYAL



Les méthodes modernes pour l'examen des yeux veulent dire une connaissance précise des défauts qui affectent la vue et la correction obtenue par l'emploi des verres correcteurs donnant satisfaction. Assortiment complet de lunettes, lunettes, yeux artificiels, lunettes marine et d'opéra. Aussi un grand choix de Thermomètres, Baromètres, de toutes sortes, Hygromètres et Boussoles.

Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels, aussi pour la correction des yeux par les verres appropriés.

CONSULTATIONS: — A l'Hôtel-Dieu par Rod Carrière, de 9 h. 30 à 11 h., excepté les mercredis et samedis. Aux Salons d'Optique, par Rod Carrière, de 1 h. à 5 h. de l'après-midi, par H. Senecal. En Carrière, Ad. Senecal, de 9 h. du matin à 5 h. du soir. Tel. Bell Est 2257.

CARRIÈRE & SENECA

207, RUE STE-CATHERINE EST.

Cinéma PASSE-TEMPS

JEUDI ET VENDREDI
La charmante actrice Jessie Harriscale dans
"LE PIEGE TENDU"
(The Tangled Threads)
C'est encore la meilleure production de cette actrice.
SAMEDI, DIMANCHE LUNDI, MARDI, MERCREDI
"Le code de l'honneur" avec Marion Davies dans "Ceilin of the Pink Roses"
Bientôt: Mary Pickford. — Venez de bonne heure pour éviter la foule.

SAUCISSE AUX TOMATES

MARQUE S. L. CONTANT

Faites d'aliments purs — comme toutes nos viandes préparées — elle se recommande par sa saveur.

L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER.

EXIGEZ-LE DE VOTRE FOURNISSEUR

S. L. CONTANT MONTREAL

Berdrian & O'Shea

Vitraux d'art pour églises et résidences

Verrières des écoles de Munich, française, anglaise et américaine.



Aussi tous verres blancs et de couleur.

Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses.

Bureau et atelier de fabrication: 15 rue Perrault, Montréal.
Tél. Bell Est 3948.

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 19 SEPTEMBRE 1919
QUATRE-TEMPS. — 8. JANVIER ET SES
COMPAGNONS, MARTYRS.

Lever du soleil, 5 heures 41.
Coucher du soleil, 6 heures 06.
Lever de la lune, 9 heures 40.
Coucher de la lune, 3 heures 50.
Nouvelle lune, le 23, à 11 heures 40 minutes du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU, PUIS L'ÉCLAIR

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 60
Même date l'an dernier... 47
Aujourd'hui minimum... 47
Même date l'an dernier... 48
BAROMETRE
8 h. du matin, 29.90; 11 h., 29.88; 1 h. d.,
l'après-midi, 29.87.

DES BANDITS PILLENT L'OCEAN LIMITE

Deux hommes masqués et armés jusqu'aux dents s'introduisent dans le wagon-poste du grand rapide de l'Intercolonial, un peu passé Lévis, et après avoir ligoté les commis de malles, s'emparent d'environ \$100,000 de matières postales — Les pillards ont fui — La police informe.

(De notre correspondant)

Québec, 18. — Le wagon-poste du convoi de l'Océan Limite de l'Intercolonial, parti de Lévis à minuit et dix la nuit dernière, a été le théâtre d'un acte de banditisme d'une audace inouïe vers une heure. Comme le train venait de quitter Saint-Charles pour Montmagny, deux bandits armés se sont introduits dans le wagon et après avoir ligoté les cinq commis de malles, qui étaient en charge, ont fait main basse sur toutes les matières postales recommandées qui représentaient une valeur d'environ \$100,000 dont \$75,000 en argent, dit-on. Les autorités postales ont été prévenues du vol dès le passage du convoi à l'Islet, par un message laconique du commis en charge de la poste, M. P. Veilleux, disant simplement que le wagon avait été pillé par deux bandits qui sont montés à Saint-Charles et sont descendus à Montmagny en emportant les matières recommandées. On ne sait quelle direction ont prise les voleurs en descendant du convoi, qui filait alors à grande vitesse. Le wagon-poste pillé était en charge de cinq conducteurs de malles de cette ville : MM. P. Veilleux, Antoine Lachance, David Gosselin, G. Guimont et Emile René. Les bandits ont fait irruption dans le wagon comme les cinq employés étaient à terminer leur travail, après le départ du train de Lévis.

Masqués et armés jusqu'aux dents, les deux bandits ont réussi aisément à réduire les commis à l'impuissance, car ces derniers n'avaient pas d'armes. Avant même qu'ils eussent pu se rendre compte de ce qui se passait et donner l'alerte, ils étaient sommés par les bandits, à la pointe du revolver, de se coucher sur le plancher.

La, ils ont été ligotés puis, les voleurs se sont emparés des matières recommandées avec lesquelles ils sont disparus. Le convoi avait quitté St-Charles depuis quelques minutes quand les bandits sont entrés dans le wagon-poste et le vol a été perpétré entre cet endroit et Montmagny, où ils ont sauté en emportant le produit de leur vol. Ce n'est qu'à l'Islet que les commis de malles ont pu donner l'alerte et prévenir le surintendant des conducteurs de malles, M. Maréchal, à Québec. On croit que les bandits sont montés sur le convoi à Lévis et qu'ils ont pu se rendre jusqu'à Saint-Charles sans éveiller l'attention. A partir de Harlaka, ils se seraient dissimulés entre les wagons pour attendre le moment propice de pénétrer dans le wagon-poste. Les autorités postales ont porté plainte ce matin à la police provinciale et le détective Pierre Trudel a commencé immédiatement des recherches pour retracer les bandits.

Les commis de malles qui étaient dans le wagon pillé se rendaient jusqu'à Campbellton et ne seront de retour à Québec qu'à la fin de la semaine. On espère qu'ils pourront fournir un signalement capable d'aider à découvrir les voleurs, mais comme ceux-ci étaient masqués, il sera probablement difficile pour les commis de les identifier si des arrestations sont faites. Les autorités postales ne sauraient dire au juste quelle valeur

représentent les matières postales volées. Ce sont les matières recommandées, évidemment, celles qui sont censées leur être le plus profitables, que les bandits ont emportées et on estime qu'elles représentent au moins \$100,000. C'est le vol le plus sensationnel et le plus considérable qui ait été commis depuis nombre d'années dans la région de Québec.

Les fonctionnaires du Bureau de poste ont fait ce matin la déclaration suivante au sujet du vol d'Harlaka. « Le train No 200 de l'Océan Limite, est parti de Lévis à 12 heures 10. Les commis de malles, Gosselin, Lachance, Veilleux, René et Dumoulin étaient en charge du wagon-poste. En passant devant l'hôtel Doham, à Lévis, un des commis de malle a remarqué qu'un individu qui est monté sur une barre de fer, près de la porte du wagon et qui s'est assis. Le commis de malle l'a laissé faire croyant que c'était un vagabond qui voulait voyager gratuitement et de peur de le blesser en le jetant à bas du wagon.

Quelques minutes après, le commis de malle a aperçu d'autres individus qui sont montés dans le wagon. Le commis leur a dit de s'en aller, mais ils n'ont pas porté attention à l'ordre du commis. Finalement ils sont allés s'asseoir entre le wagon-poste et le wagon à bagages. A Harlaka, le train a arrêté. Alors deux des bandits sont entrés dans le wagon, ont menacé les commis de malle avec le revolver et se sont emparés du sac de malle. Les deux voleurs étaient bien portants et portaient des lunettes d'automobilistes et parlaient l'anglais.

Le vol a été commis par deux des bandits qui sont entrés dans le wagon alors que les trois autres gardaient les portes. Les deux voleurs ont demandé qu'était le chef du wagon, Veilleux a répondu que c'était lui. Alors les voleurs ont déarrêté Veilleux et l'ont sommé, à la pointe du revolver, d'indiquer où se trouvaient les sacs qui contenaient la malle enregistree et l'argent. Le commis Veilleux a voulu résister, mais les voleurs l'ont forcé à divulguer le secret. Ils ont pillé les sacs après avoir garrotté de nouveau le commis. Les voleurs n'ont pas détourné aucun des commis, personnellement.

Il est heureux que ce vol ait été commis ce matin, parce que parfois les sacs de malle contiennent jusqu'à \$200,000 en argent. On n'a pas encore retracé les bandits.

Québec, 18 (De notre correspondant). — Les autorités postales de Québec ont institué une enquête pour déterminer le montant exact des matières volées la nuit dernière sur le convoi de l'Océan Limite. D'après une déclaration du surintendant des conducteurs de malles, M. Maréchal, on croit que les voleurs volés ne représentent pas plus que \$25,000.

N. D. R. — L'Océan Limite est un rapide qui part tous les soirs à 7 heures de Montréal pour Halifax, et tous les soirs aussi d'Halifax pour Montréal.

Le droit des ouvriers à s'organiser

(Service de la Presse associée)

Ottawa, 18. — Ce matin la discussion, à la conférence industrielle, a porté sur le droit des ouvriers de s'organiser sur la reconnaissance des unions ouvrières, ainsi que le droit du contrat collectif. Les deux premiers orateurs ont été M. C. Hay, de Winnipeg, un soldat de retour du front, a dit que les ouvriers anglais avaient combattu pendant trente ans pour obtenir cette mesure et il a demandé à la conférence de régler la question au plus tôt pour le bien de la population ouvrière.

CE SOIR LE TIRAGE

Le tirage de la tombola du centenaire Cartier se fera ce soir, de huit à dix heures, au manège militaire de la rue Craig. Les porteurs de billets et le public en général sont invités à y assister. L'entrée sera gratuite. Cinquante-sept prix d'une grande valeur seront tirés.

ACCIDENT DE LA RUE

Un nommé Boudrias a été frappé ce matin, vers 9 heures 2, par une voiture s'est vu briser le maxillaire inférieur et décoller une oreille. L'accident est arrivé à l'angle des rues Windsor et Saint-Antoine. La victime a été transportée à l'hôpital Notre-Dame.

Le sénateur Robertson, président de la conférence industrielle s'est plaint de ce que les rapports de la conférence donnent plutôt l'impression que les délibérations sont remplies d'animosité. Il a demandé aux journalistes d'être exacts.

Le premier rapport du comité de la conférence a été présenté à 11 heures et a été adopté à l'unanimité par les délégués. Ce rapport portait sur les avantages de rendre la législation ouvrière uniforme dans toutes les provinces du Dominion.

LE CARD. MERCIER

Albany, New-York, 18. — Le cardinal Mercier est arrivé à Albany à 11 heures 30 aujourd'hui. Il a été reçu avec enthousiasme. Le gouverneur Alfred E. Smith de l'Etat de New-York, l'a reçu officiellement.

"BRIDGING THE CHASMS"

Ce volume, tout récemment paru, ou M. Percival F. Morley étudie la question bilingue au Canada, surtout dans l'Ontario, à propos du règlement XVII, est à mettre dans toutes les bibliothèques des notres qui s'intéressent à ce problème. Bridging the Chasms a près de 200 pages, il est relié et se vend, aux bureaux du Devoir, à \$1.35 l'unité. Il faut ajouter 7 sous pour le port par la poste.

LA JUSTICE ET LE JEU

ON NE PEUT INTENTER D'ACTION POUR LE RECOURS EN VERTU D'UN CONTRAT DE JEU, MAIS ON A LE DROIT DE GARDER CELLES QU'ON A AINSI GAGNÉES.

Le juge Greenshields a rendu jugement ce matin en vertu de l'article 1927 du code civil. « Il n'y a pas d'action pour le recouvrement de deniers ou autres choses réclamées en vertu d'un contrat de jeu ou d'un pari; mais si les deniers ou les choses ont été payées par la partie qui a perdu, ils ne peuvent être répétés, à moins qu'il n'y ait preuve de fraude. »

Walter H. Lamer réclama de R. Ernest Lunnham la somme de \$335 comme prêt fait au défendeur le 30 juin 1918, somme reconnue dans un billet. Le défendeur a plaidé en donnant un affidavit niant les allégations de la déclaration. Il prétendait que le billet ne constatait que la somme de \$180 et non \$335 et qu'il était illégal en tant que dette de jeu. Le demandeur alléguait que le billet d'abord de \$180 fut ensuite porté à \$335 par le défendeur. Le juge, considérant que la somme réclamée n'était pas au nom de la ville, a demandé l'ajournement de la cause, attendu que deux témoins importants ne peuvent comparaître, MM. Marcell et Verville, commissaires et députés. M. L. G. Garneau a répondu que la déposition du président de la commission administrative devrait suffire et s'est opposé vigoureusement à l'ajournement. L'avocat de la ville a déclaré que la présence de M. Marcell et Verville est indispensable, et le juge Weir a dû fixer la cause au 4 novembre, en faisant remarquer le dérangeant que ces retards apportent à l'administration de la justice. Le double mandat des commissaires aura été inconvénient de plus à son discrédit.

TEMOINS INDISPENSABLES

La cause de Lawland et ai contre la ville, où il s'agit d'une réclamation de \$2,253, basée sur des dommages occasionnés par la grève de la police au théâtre Laurier, rue Ste-Catherine, est venue ce matin devant le juge Weir. Me Larry comparait au nom de la ville, a demandé l'ajournement de la cause, attendu que deux témoins importants ne peuvent comparaître, MM. Marcell et Verville, commissaires et députés. M. L. G. Garneau a répondu que la déposition du président de la commission administrative devrait suffire et s'est opposé vigoureusement à l'ajournement. L'avocat de la ville a déclaré que la présence de M. Marcell et Verville est indispensable, et le juge Weir a dû fixer la cause au 4 novembre, en faisant remarquer le dérangeant que ces retards apportent à l'administration de la justice. Le double mandat des commissaires aura été inconvénient de plus à son discrédit.

On doute même de la sincérité du projet d'abolition, car M. Creelman est, dit-on, très occupé ces jours-ci à préparer ses listes électorales pour soigner ses intérêts au prochain appel au peuple. M. l'échevin Bédard souhaite de tout coeur l'abolition non du conseil, mais de la commission administrative et se prépare à lui faire une guerre à la prochaine session. La motion Creelman fera l'objet d'un débat au conseil dans un mois d'ici.

M. PELLETIER RESTE CALME

Le contrôleur des finances ne s'inquiète point du sort que lui réserve le maire. Comme il ignore tout des attaques dirigées contre lui, il peut dormir bien tranquille, nous a-t-il déclaré.

M. Pelletier ne cherche point à se justifier d'aucune manière; la chose, dit-il, n'en vaut pas la peine. D'ailleurs les chiffres officiels sont publics, il appartient à tous de les juger.

Le président de la commission entend si peu se préoccuper des sortites du maire contre un des employés les plus vieux et les plus expérimentés de l'hôtel de ville, qu'il se propose de l'élever d'avantage, qu'il songe à le faire contrôler par le service de la trésorerie revient sur le tapis avec de grandes chances que M. Pelletier décoche lui-même le haut poing avec les lourdes responsabilités qu'il entraîne.

M. Pelletier nous a dit, comme nous le pressions de question: « Je suis toujours resté le même; le maire m'attaque aujourd'hui, comme il le faisait hier, mais il y a deux ans, alors qu'il était le maire, si j'ai perdu sa confiance, je n'y puis rien. »

A LA MEMOIRE DE LOUIS HEMON

DEVOILEMENT D'UN MAUSOLEE A PERIBONKA, AU PARC ST-JEAN, HIER APRES-MIDI.

Le dévoilement du mausolée Louis Hémon, érigé à Peribonka, par les soins de la société des arts, sciences et lettres de Québec, a eu lieu, hier après-midi. La cérémonie a été présidée par l'hon. J. E. Perrault, ministre de la Colonisation.

M. Perrault a déclaré dans son discours qu'il venait au Lac St-Jean pour se rendre compte des besoins de la région et assurer à cette région une part des cinq millions que le gouvernement va dépenser, selon la politique énoncée.

C'est l'intention du gouvernement de stimuler la colonisation pour mettre fin à la désertion du sol.

Il y eut aussi discours par M. DeLage, M. Ponsol, consul français, M. G. E. Marquis, M. D. Potvin et autres.

APRES PLUS D'UN AN

Le constable Cormier a pu arrêter hier matin un nommé Albert Charbonneau, demeurant au No 367, rue Frontenac, accusé d'avoir aidé à la fabrication d'alcool.

Le délit aurait été commis en mars 1918; un mandat d'arrestation fut émis en décembre de la même année, mais on n'y put donner suite car l'accusé avait disparu. Hier matin, la police apprit que Charbonneau était chez lui, et l'a mis sous arrêt.

LES ELECTEURS DECIDERONT

UN GROUPE D'ECHÉVINS VEULENT EN APPELER A LEURS MANDANTS, SOUS FORME DE REQUÊTES A PROPOS DE L'ABOLITION DU CONSEIL MUNICIPAL — QUESTION D'INTERET !

La motion Creelman est un coup de surprise pour tout le monde, à l'hôtel de ville. Elle fait l'objet de toutes les conversations et soulève bien des commentaires.

M. Decary a soutenu, lorsque nous lui avons demandé son opinion sur l'abolition du conseil échevinal, que l'abolition n'intéresse peu, a-t-il dit, et ses actes ne le préoccupent point outre mesure; seulement il trouve étrange que les échevins veulent ainsi se donner la mort; ils sont si bien payés à ne rien faire.

Par ailleurs, un groupe d'échevins projettent d'organiser dans leur quartier respectif une sorte de référendum sur la question soulevée par M. Creelman, à l'aide de requêtes adressées aux mandants. Les contribuables pourront se prononcer sur leur propre sentiment, et si l'opinion penche du côté des représentants de M. Gouin, alors les mandataires du peuple remettront leur démission.

Dans certains quartiers, l'opinion est nettement tranchée en faveur des échevins et du retour à l'ancien régime; ainsi le quartier Saint-Denis, le quartier Sainte-Marie, le quartier Papineau, comme ceux de l'est et du nord de la ville pour la plupart.

On n'a aucunement besoin de référendum, a dit M. Victor Carmel, du quartier Saint-Denis, pour connaître l'opinion de mes gens; je la connais bien déjà. On n'a qu'à considérer la situation qui nous est faite par la commission, comme par exemple pour l'élargissement du tunnel de la rue Saint-Denis toujours retardé, les pavage abandonnés et les chaussées mal entretenues. C'en est assez pour soulever les gens sensibles contre l'administration actuelle.

On doute même de la sincérité du projet d'abolition, car M. Creelman est, dit-on, très occupé ces jours-ci à préparer ses listes électorales pour soigner ses intérêts au prochain appel au peuple. M. l'échevin Bédard souhaite de tout coeur l'abolition non du conseil, mais de la commission administrative et se prépare à lui faire une guerre à la prochaine session. La motion Creelman fera l'objet d'un débat au conseil dans un mois d'ici.

M. PELLETIER RESTE CALME

Le contrôleur des finances ne s'inquiète point du sort que lui réserve le maire. Comme il ignore tout des attaques dirigées contre lui, il peut dormir bien tranquille, nous a-t-il déclaré.

M. Pelletier ne cherche point à se justifier d'aucune manière; la chose, dit-il, n'en vaut pas la peine. D'ailleurs les chiffres officiels sont publics, il appartient à tous de les juger.

Le président de la commission entend si peu se préoccuper des sortites du maire contre un des employés les plus vieux et les plus expérimentés de l'hôtel de ville, qu'il se propose de l'élever d'avantage, qu'il songe à le faire contrôler par le service de la trésorerie revient sur le tapis avec de grandes chances que M. Pelletier décoche lui-même le haut poing avec les lourdes responsabilités qu'il entraîne.

M. Pelletier nous a dit, comme nous le pressions de question: « Je suis toujours resté le même; le maire m'attaque aujourd'hui, comme il le faisait hier, mais il y a deux ans, alors qu'il était le maire, si j'ai perdu sa confiance, je n'y puis rien. »

A LA MEMOIRE DE LOUIS HEMON

DEVOILEMENT D'UN MAUSOLEE A PERIBONKA, AU PARC ST-JEAN, HIER APRES-MIDI.

Le dévoilement du mausolée Louis Hémon, érigé à Peribonka, par les soins de la société des arts, sciences et lettres de Québec, a eu lieu, hier après-midi. La cérémonie a été présidée par l'hon. J. E. Perrault, ministre de la Colonisation.

M. Perrault a déclaré dans son discours qu'il venait au Lac St-Jean pour se rendre compte des besoins de la région et assurer à cette région une part des cinq millions que le gouvernement va dépenser, selon la politique énoncée.

C'est l'intention du gouvernement de stimuler la colonisation pour mettre fin à la désertion du sol.

Il y eut aussi discours par M. DeLage, M. Ponsol, consul français, M. G. E. Marquis, M. D. Potvin et autres.

FERME INCENDIEE

ville St-Hyacinthe, 18. — Le feu se déclarait la nuit dernière à la maison et au hangar de M. Joseph Lambert, cultivateur du Grand Rang, à deux milles de cette ville, tout est en cendres; les pertes s'élèvent à \$3,000; il n'y a pas d'assurances.

DE L'ACTIVITE DANS LE PORT

LES DEBARDEURS TRAVAILLENT

ACTUELLEMENT AU DECHARGEMENT ET AU CHARGEMENT DE PLUSIEURS NAVIRES — NOS ECHÉVINS S'EN VONT A L'ETRANGER — DEPART DU "CANADA"

L'animation était grande au port, ce matin. Les débardeurs travaillent au déchargement des six navires arrivés, hier: le "Canadian Trader", le "Lake Cannonsburg", le "Montezuma", le "Scandinavian", le "Warrior", et le "Mendip Range". D'autres vapeurs prennent aussi des cargaisons. Le "Scotian", au hangar numéro 7, du Pacifique-Canadien, est prêt à lever l'ancre, demain matin, à dix heures.

Plus d'une vingtaine de wagons remplis de bois de construction sont en voie d'être vidés. Dans les hangars, on remarque aussi des produits alimentaires, en particulier une assez bonne quantité d'œufs destinés à l'exportation, bien qu'il n'y en ait pas beaucoup au pays, s'il faut en juger par le prix auquel ils vendent au détail. Le "Clan Skene" qui part la semaine prochaine pour les ports de l'Amérique du Sud prend un chargement surtout composé de ficelle d'engrangement.

Le "Canada", paquebot de la ligne White Star-Dominion, a quitté le port, à 10 heures sonnant, ce matin, pour Liverpool, avec un grand nombre de passagers et une bonne cargaison générale. Les militaires des "Grenadiers Guards" qui ont joué à l'exposition de Toronto et donné quelques concerts appréciés à Montréal sont à bord. Plusieurs Montréalais ont pris passage sur ce navire. On remarque parmi eux, M. Robert Angus, M. A. Belisle, le lieutenant-colonel H. B. Clegg, le capitaine J. H. Emley, le sergent-major W. Fullerton, le capitaine A. H. R. Jones, M. J. G. de Lorimer, c. r., le capitaine A. Williams, le colonel H. P. Hughes, le Dr L. N. Michaud, le "Canada" crociera en route le "Mégantic" qui mouillera ici vers le 23.

Le "Canadian Warrior", de la marine marchande du gouvernement canadien, qui a déposé 3,200 tonnes de sucre brut, et a levé l'ancre cet avant-midi pour l'île Barbade et divers ports des Antilles avec une cargaison de farine, de bois de construction, de l'avoine et du ciment. Il reviendra avec un chargement de sucre de Cuba. Le "Cape Corso", un cargo, est aussi parti vers deux heures, avec une cargaison générale, à destination de Saint-Nazaire, France.

Aux bureaux de la ligne Thomson, on nous apprend que le "Carnaval", un cargo, a quitté hier l'Angleterre. On l'attend à Montréal, vers le 28.

ECHO DE LA CAMPAGNE PROHIBITIONNISTE

(De notre correspondant)

Québec, 18. — Hier a commencé en Cour Supérieure, l'instruction de la cause de M. C. E. Taschereau, N. P., contre l'Action Catholique. Il s'agit d'une réclamation de \$5,000 pour libelle. M. Taschereau se plaint d'un article de l'Action Catholique, au sujet du référendum sur la prohibition, article dans lequel il se prétend visé. On a entendu hier, MM. Galipeault, Chas. Langelier, le juge Corriveau, le notaire Roy, MM. Lavigne, Savard, R. Dupont, qui ont tout d'abord reconnu M. Taschereau dans le personnage désigné, par le journal. La cause s'est continuée dans l'après-midi.

MORT DE M. CHARLES GLACKMEYER

Nous apprenons avec regret la mort de M. Charles Glackmeyer, fils, survenue ce matin chez son père, M. Charles Glackmeyer, 670a, rue Saint-André. M. Glackmeyer, âgé de 25 ans, était souffrant depuis plusieurs mois. Il avait fait ses études au Mont-Saint-Louis et était courtier en assurances. Lui survivaient, son père, sa mère, une sœur, mademoiselle Blanche, et deux frères, Henri et Albert. Un autre de ses frères, employé à l'hôtel de ville de Montréal, est mort il y a quelques mois. M. Charles Glackmeyer était très avantageusement connu dans le monde des jeunes gens. Nos sympathies à sa famille.

M. BORDEN N'EST PAS EN DANGER

Ottawa, 17. — Suivant un officiel, tous les bruits alarmistes touchant la santé de sir Robert Borden sont dénués de fondement. Le premier ministre reste encore à la maison, mais peut quitter sa chambre. Le rétablissement de sir Robert Borden n'est pas aussi prompt qu'on l'espérait, à cause du surmenage qu'il s'est donné depuis quelques mois, ayant une attaque bénigne de grippe, mais on ne nourrit aucune crainte.

MORT DE MADAME LEBLOND DE BRUMATH

Mme Julia Leblond de Brumath, femme du principal de l'école du Plateau, née Nolin, est décédée hier, à l'âge de 62 ans. Elle laisse outre son mari, deux fils, André et Robert, et deux filles, Marie et Blanche. Les funérailles auront lieu samedi, à l'église Saint-Jacques.

D'Annunzio ne fait pas les choses à moitié

La fameux poète-soldat, par proclamation verbale à la foule enthousiaste qui l'a accueillie, a annoncé ni plus ni moins qu'il annexait Fiume à l'Italie — Un geste dramatique — Le gouvernement chante sur un autre ton.

Rome, 18. — « Moi, soldat volontaire pendant la guerre, et maintenant soldat blessé, je fais appel à la France de Victor Hugo, à l'Angleterre de Milton, et aux Etats-Unis de Lincoln, et me faisant l'interprète des sentiments valeureux de tout le peuple italien je proclame l'annexion de Fiume à l'Italie. C'est ainsi qu'a parlé le capitaine d'Annunzio en adressant la parole à une foule immense le jour de l'entrée de ses troupes dans Fiume.

Le capitaine d'Annunzio, qui était malade et souffrait de la fièvre lors de son entrée dans Fiume, est allé au palais du commandant, escorté par une foule enthousiaste. Après être entré dans le palais on lui a demandé de porter la parole. Il s'est avancé immédiatement sur le balcon et a parlé à la foule.

« Je suis si malade que je ne puis dire que quelques mots, a dit d'Annunzio. Dans le monde méchant et lâche il n'y a qu'une chose qui soit pure, notre amour pour Fiume. Fiume est un phare sur la mer de la dégradation. Citoyens de Fiume, confirmez-vous le vote que vous avez donné le 30 octobre dernier en faveur de l'annexion de Fiume à l'Italie? » La foule a répondu oui. D'Annunzio a alors déployé le drapeau de Trieste aux trois couleurs qu'il portait avec lui pendant la guerre et qui a été consacré à Rome, et l'a approché de ses lèvres au milieu des applaudissements de la foule.

Le capitaine d'Annunzio avait sous ses ordres 10,000 soldats. Ils occupaient la ligne qui sépare Fiume du territoire yougo-slave. On a fait un inventaire du contenu des entrepôts et constaté qu'ils contenaient assez de vivres pour nourrir tous les soldats en cas de blocus.

Des scènes enthousiastes ont eu lieu lors de l'entrée des troupes de d'Annunzio dans Fiume. Des que les premiers canons chargés de soldats ont fait leur apparition, ils ont

été couverts de fleurs, par des jeunes filles. Le défilé des troupes a duré une heure. Le Dr Grossich, président du conseil national de Fiume, a souhaité la bienvenue aux troupes de d'Annunzio.

« Vous avez accompli ce qu'aucun gouvernement ne pouvait faire, a dit le Dr Grossich aux applaudissements de la foule. Fiume est définitivement annexée à l'Italie. Fiume est une nouvelle source pour les autres villes d'Italie. L'Italie est maintenant maîtresse de Fiume. »

Le Dr Antonio Vio, maire de Fiume, a félicité le capitaine d'Annunzio et a mis les citoyens en garde contre les agitateurs qui manœuvraient pas de fomentation des troubles.

Toute la journée s'est passée en réjouissances.

D'ANNUNZIO EST ASSIEGE

Paris, 18 (Service de la Presse associée). — Le gouvernement italien a entouré Fiume d'un cordon de militaires et de marins. On voudrait affamer les troupes de d'Annunzio. On dit que les soldats du capitaine d'Annunzio se sont retranchés dans la ville et sont décidés à se défendre en cas d'attaque. Si ces soldats ne peuvent tenir Fiume ils sont décidés à mettre le feu à la ville.

Le général Badoglio qui est à la tête d'une proclamation demandant à tous les soldats qui sont sous d'Annunzio de retourner à leurs régiments respectifs. Le général Diaz a été mandé à Rome et est en conférence avec M. Nitti, le premier ministre, et le roi Victor Emmanuel. Le gouvernement italien a placé une censure très sévère sur les nouvelles ayant trait à Fiume mais on dit que le vice-amiral Casanova qui est débarqué à Fiume mardi pour rétablir l'ordre a été pratiquement arrêté.

AUX PIEDS DE NOTRE-DAME DU CAP

CONSECRATION DES UNIONS OUVRIERES CATHOLIQUES A LA SAINTE VIERGE.

Les Trois-Rivières, 18. — Après le régime des nos Zonaves, ce sont les Unions Ouvrières Catholiques qui, à l'occasion de leur deuxième convention annuelle, aux Trois-Rivières, viendront se consacrer dimanche prochain, le 21, à Notre-Dame du Cap.

Cet acte de piété, public et solennel, de tous nos ouvriers catholiques aura, à raison des circonstances, un sens et une portée exceptionnelle. Les délégués de toutes les classes ouvrières aux pieds de la Reine et de la Protectrice du Canada, et nul doute que la Vierge couronnée par Pie X et favorisée d'un vœu tout spécial tous les Pères du Concile Plénier de Québec, se montrera, en retour, douce et secourable en faveur de nos chers travailleurs, au milieu des terribles crises dont ils sont menacés.

L'heureuse idée de cette démonstration religieuse est venue à l'esprit des Trois-Rivières qui ne négligent rien pour préparer aux quelque deux cents délégués des diverses parties de la Province de Québec, la plus cordiale réception. Pourtant, le véritable inspirateur de cette initiative n'est-il pas, en dernière analyse, Sa Grandeur Mgr Cloutier, l'apôtre des oeuvres sociales au Canada, qui, au jour du deuxième centenaire du sanctuaire de Notre-Dame du Cap, affirmait que l'oeuvre mariale du Cap-de-la-Madeleine est une protection efficace non seulement pour son diocèse, mais encore pour le pays entier, et que cette protection doit s'exercer d'une façon particulière pour le maintien de la foi et des principes chrétiens, pour la lutte contre les mauvaises doctrines et contre les formes multiples de l'erreur.

Aussi faisait-il appel à toutes les âmes désireuses du bien de l'Eglise et de la paix de notre pays, pour qu'elles y viennent conjurer Celle qui a vaincu toutes les hérésies de nous conserver indéfectible la foi de nos pères, de la défendre victorieusement contre les nombreux ennemis qui veulent nous la ravir et de nous faire aimer l'Eglise, notre mère, d'autant plus vivement qu'elle est plus fortement attaquée et que ses ennemis sont plus coches et plus perfides.

Nos braves ouvriers catholiques seront donc les bienvenus aux pieds de Notre-Dame du Cap, ainsi que tous ceux de leurs amis qui, de la région trifluvienne ou d'ailleurs, se joindront à eux pour implorer de la Vierge Toute-Puissante secours et protection.

Voici quel sera le programme de leur pèlerinage :

- 1.—Arrivée vers trois heures de l'après-midi.
- 2.—Allocution de bienvenue du sanctuaire.
- 3.—Visite du pèlerinage.
- 4.—Réunion 3 heures 3/4 au sanctuaire, sermon, consécration, bénédiction.
- 5.—Départ vers 5 heures.

UNE REQUÊTE DE ME ELL

Lettre de Fadette

Une correspondance dans Le Canada a attiré mon attention. C'était, il y a quelques jours, les plaintes d'une dame contre les exigences des servantes, et ce matin, ce sont des lettres de ces dernières énumérant leurs griefs contre les maîtresses. Le problème est compliqué; il ne pourra être résolu qu'avec beaucoup de bonne volonté et d'honnêteté de part et d'autre.

Voyons d'abord ce que disent les maîtresses :

Nous prenons des bonnes pour faire chez nous un travail que nous ne voulons ou ne pouvons pas faire. Alors nous nous attendons à ce que les servantes, qui exigent des salaires très élevés, sachent travailler, et que leur travail ne soit pas inégal et capricieux, afin que nous puissions nous reposer sur elles pour remplir leur tâche quotidienne. Qu'arrive-t-il souvent ?

Des jeunes filles inexpérimentées et incapables, viennent s'engager comme cuisinières et ne savent pas distinguer le veau d'agneau : comme filles de chambres, et elles ne savent ni bien faire un lit, ni servir la table.

Nous voulons bien leur enseigner tout cela, mais il ne serait que juste que celles qui n'ont aucune compétence acceptassent un salaire moindre qui augmenterait en raison des progrès. Quand elles ne savent rien, les domestiques pourraient recevoir une leçon, un conseil et même une réprimande sans boudoir et sans se fâcher. Il n'est pas besoin d'entraînement spécial pour être polie : il suffit d'avoir été bien élevée. La politesse est rare chez les domestiques. Ce qui l'est davantage encore, c'est la complaisance.

Tout en reconnaissant que les conditions du service doivent être bien déterminées, il est absurde de s'imaginer que tous les détails peuvent être spécifiés. Vous êtes absurdes tout à coup d'entendre une bonne répondre à un ordre : — Je ne suis pas engagée pour ouvrir la porte. Mais la fille de chambre est sortie. Ce n'est pas dans mes conditions, et je n'ouvrirai pas la porte. — Si nous répondions ainsi à toutes les demandes de faveur, cela les ferait réfléchir peut-être ? Mais non, nous les laissons bien : nous les payons beaucoup plus qu'elles ne valent; si elles sont fatiguées nous les aidons; quand elles sont malades nous les soignons, en leur continuant leur salaire; nous leur donnons souvent des cadeaux... Elles ne tiennent aucun compte de cela : elles se cramponnent aux conditions mentionnées et ne sortent pas de là; elles ne savent pas rendre généreusement un petit service auquel elles ne sont pas rigoureusement tenues.

Au moins, le font-elles bien leur service ? D'une façon aussi complète et aussi régulière qu'elles sont payées ? Non, si la surveillance se relâche, elles abrègent, simplifient et négligent leur travail. Elles gaspillent les aliments, cassent la vaisselle, perdent des morceaux de la coutellerie sans même penser qu'elles nous font du tort. Certes, elles ne sont pas toutes ainsi, mais la grande majorité ne connaissent pas leur affaire et surtout n'apportent pas de conscience dans l'accomplissement de leur devoir. C'est un manque d'honnêteté, inconscient peut-être ? Elles devraient être éduquées par qui de droit, car ce manque d'honnêteté est la source presque unique de toutes nos difficultés.

Du côté des maîtresses, il faudrait de la charité, de la patience et de la méthode pour conduire leurs bonnes. Elles doivent les loger convenablement et les bien nourrir. Elles doivent leur parler toujours avec politesse et ne pas oublier qu'elles sont jeunes, qu'elles ont droit à certaines distractions au dehors et à une bienveillance au dedans qui les attacheraient peut-être à la maison.

Au fond, c'est la véritable honnêteté du côté des domestiques et la véritable charité du côté des maîtresses qui rétabliraient l'harmonie et mettraient fin à cette situation détestable où les unes et les autres se lamentent et se plaignent.

Je pense qu'un enseignement autorisé clair et fréquent aiderait les bonnes volontés sincères et nous devons espérer qu'il sera donné quelquefois à l'église.

FADETTE.

EDUCATION

(Suite)

Cette incapacité pédagogique des parents a frappé et dans divers pays, on s'est efforcé de les préparer à leurs devoirs avec quelque méthode.

En Angleterre, depuis 1896, "l'Union nationale des parents éducateurs" organise des conférences, des cours d'éducation, des congrès. Aux Etats-Unis, presque chaque ville a son "association des mères de famille". Ces associations tiennent des congrès annuels, ou bi-annuels où collaborent savants et mères, spécialistes et maîtres.

En France, les cercles de parents éducateurs ont pris un certain développement. Sociétés d'éducation familiale, clubs de pères et de mères de famille, unions des parents et des éducateurs, tous ces cercles, sous des noms divers, se proposent de faire de la famille une meilleure éducatrice.

Tout ce qui tendrait à provoquer la diffusion de notions d'éducation familiale dans les divers milieux et dans les différentes œuvres religieuses et sociales devrait être encouragé. Par exemple, il faudrait introduire dans nos établissements d'éducation familiale, soit pour les élèves actuelles, soit pour les anciennes élèves. Dans cette cam-

pagne vigoureusement menée, il faudrait atteindre la classe ordinaire, afin d'apprendre à tous leurs devoirs de pères et de mères éducateurs.

Des conférenciers capables pourraient initier les parents aux meilleures méthodes d'éducation religieuse, morale, intellectuelle et physique. Un véritable cours de pédagogie familiale professé aux parents serait la mesure la plus efficace; ce serait en effet une initiation directe, méthodique et complète. On ne réussira pas partout, c'est clair; on ne réunira pas tous les parents, c'est évident; on n'atteindra pas aisément ceux qui auraient le plus besoin de ces conseils pratiques, on n'en peut douter; mais au moins ceux et celles qui répondraient à l'appel, formeraient une élite de parents convaincus qui ne manqueraient pas de faire peu à peu des recrues. Ne serait-ce pas déjà un grand gain ?

A l'école même on pourrait créer la conférence de la rentrée. La rentrée est une heure favorable aux tentatives d'éducation familiale. Elle est le moment des bonnes résolutions et des bons mouvements chez tous. Pourquoi ne pas en profiter ? Tous les ans, donc, à la rentrée des classes, le directeur de l'école réunirait les parents, et dans une causerie, répandrait des notions sur l'éducation familiale. Par ailleurs tentative a été faite à Paris,

VERS LA MER

(FRAGMENT)

Comme des objets frêles,
Les vaisseaux blancs semblent posés,
Sur la mer éternelle.

Le vent futile et pur n'est que balais;
Et les écumes
Qui, doucement, échouent
Contre les proues,
Ne sont que plumes :
Il fait Dimanche sur la mer !

Telles des dames
Passent, au ciel ou vers les plages,
Voitures et nuages :
Il fait Dimanche sur la mer;
Et l'on voit luire au loin, des rames
Barres de primes sur la mer.

Émile VERHAEREN.

à l'Ecole Turgot. 320 familles furent invitées et 310 répondirent à l'invitation. Voici un résumé très succinct de la causerie du directeur :

But de la réunion. Exposer aux familles nos propres idées sur l'éducation et sur la nécessité de coopérer. L'école et la famille sont deux forces qui doivent agir dans le même sens.

Le règlement de l'école. Expliquer aux parents le règlement dans les grandes lignes; surtout leur faire comprendre les raisons si souvent méconnues, de ses dispositions essentielles.

Système disciplinaire. En tracer le caractère dominant.

Concours des familles. Exposer comment les familles peuvent, consciemment ou non, contrecarrer l'action de l'école; comment elles doivent, au contraire, surveiller l'emploi du temps, le bon ordre, les mauvaises fréquentations, etc.

Respect des maîtres. Que les parents ne permettent pas à leurs enfants de ridiculiser tel ou tel maître, etc.

Visite des parents au directeur de l'école. Les parents doivent, quelquefois le directeur, à certaines heures fixées par le directeur. On expliquerait ainsi bien des malentendus.

Dans cette conférence de rentrée, nous pourrions viser plus haut que le directeur de l'école Turgot, ne pas nous contenter de nous tenir sur le terrain de la coopération de l'école et de la famille, et aborder franchement l'un ou l'autre problème de l'éducation familiale.

A la fin de l'année on peut encore réunir les parents pour leur faire une causerie sur les vacances; doit-on en attendre seulement du repos ? Ne faut-il pas en attendre un profit et quel profit ? Ne l'oublions pas, les vacances ont leurs dangers : les lectures malsaines, les exemples dangereux qui s'offrent même aux jeunes enfants, les compagnies à éviter, l'oisiveté et la mollesse toujours à redouter. Comme de telles conférences feraient du bien et qui en prendra l'initiative.

F. COLLARD.

LES ENFANTS FUMEURS

L'on a beaucoup discuté de l'influence du tabac sur la santé. Chez les adultes il est difficile de se prononcer en toute connaissance de cause. Il semble que son usage modéré ne soit pas dangereux.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne les enfants. Il y en a un trop grand nombre qui fument et qui fument la cigarette. Or, il est constaté que l'usage de la cigarette cause des troubles graves chez ceux qui en usent.

L'Université de Yale, le Dr Scav-

er fut chargé d'étudier l'influence du tabac sur le développement physique de l'adolescent. Après trois ans d'observations, il put conclure que les élèves qui n'avaient jamais fumé avaient augmenté en poids de 6-6 pour cent de plus que les élèves qui fumaient par intermittence et de 10-4 pour cent de plus que chez les élèves qui fumaient habituellement. Les conclusions relatives à la croissance et au développement du thorax étaient à peu près identiques.

Au point de vue intellectuel, l'habitude de fumer produit un affaiblissement notable de la volonté, qui se traduit par un manque de persévérance, de la paresse, une rêverie fréquente. L'attention s'affaiblit et aussi la faculté de raisonner. Il est indubitable que les élèves fumeurs sont atteints fâcheusement par l'habitude de fumer; cela, d'autant plus qu'en général, ils consomment des cigarettes dont la fumée est un mélange des feuilles de tabac et du papier qui entoure le tabac. La fumée du papier est corrosive et agit rapidement sur les yeux.

L'on ne saurait trop recommander aux maîtres et aux parents de surveiller à cet égard les écoliers et de les mettre en garde contre le tabac. Ils seront, s'ils sont intelligents, leurs meilleurs gardiens.

RECETTES

FARCE POUR HUITRES

1 tasse de mie de biscuits.
1/2 tasse de beurre fondu.
1/2 cuillerée à thé de sel.
1/2 cuillerée à thé de poivre.
1 cuillerée 1/2 à thé de citron.
1 tasse d'huîtres.
1/2 cuillerée à table de céleri haché.
Mélangez les épices, le beurre et les huîtres. Enlevez la partie dure des huîtres; ajoutez la partie molle au mélange, en humectant avec 2 cuillerées à table de liqueur d'huîtres.

POMMES DE TERRE AU GRATIN

Prenez les pommes de terre au rix et mélangez-les avec de la sauce blanche. Mettez-les dans une tourtière enduite de beurre, saupoudrez de fromage râpé, couvrez de miettes au beurre, et faites cuire sur feu moyen, jusqu'à ce que les miettes soient d'un beau jaune.

TARTELETTES

3 tasses de farine.
1/2 tasse de beurre.
1/2 tasse de saindoux.
1/2 cuillerée à thé de soude.
1 blanc d'oeuf battu ferme.

1/2 tasse d'eau froide.
1 cuillerée à thé de crème de tar-

tre.
Faites une pâte de ces ingrédients et étendez d'un demi-pouce d'épaisseur. Moulez au coupe-pâte rond, plongé dans la farine. Avec un petit coupe-pâte, enlevez le cœur de la moitié des pièces; laissez un anneau d'un demi-pouce de largeur. Brossez à l'eau le bord des grandes pièces, ajoutez-les aux morceaux en pressant sur la pâte. Refroidissez et cuisez 15 minutes sur flamme moyenne; si la tartelette fait mine de brûler, baissez la flamme. Si vous brossez le dessus des anneaux avec un jaune d'oeuf battu dans un peu d'eau ils se glaceront. Une fois refroidies, emplissez de gelée.

SERVICE DU GRAND-TRONC

ENTRE MONTREAL ET OTTAWA

Entre la métropole et la capitale le service s'effectue présentement comme suit :

Départ de Montréal :

Tous les jours, Dimanche exc.
8.15 matin 4.00 soir
Tous les jours, 8.05 soir

Arrivée à Ottawa :

Tous les jours, Dimanche exc.
11.45 matin 1.30 soir
Tous les jours, 11.05 soir

Départ d'Ottawa :

Tous les jours, 8.30 matin
Tous les jours, 8.30 soir
Dimanche exc., 6.50 soir

Arrivée à Montréal :

Tous les jours, 6.30 matin
Dimanche exc., 10.20 soir

Outre des wagons ordinaires du meilleur genre, des wagons-restaurants et des wagons-salons sont attachés à tous les trains; et une particularité nouvelle de ce train sera qu'il y aura des wagons nouveaux avec un spacieux compartiment d'observation, promettant d'être particulièrement populaires chez les dames. Ces wagons comprennent aussi un grand compartiment-fumoir pour les messieurs. Ces wagons seront attachés aux trains qui partent d'Ottawa à 8 h. 30 et 3 h. 30, et à ceux qui partent de Montréal à 4 h. 00 et à 6 h. 05. (rec.)

On a besoin des habits d'automne maintenant

Les vôtres peuvent être nettoyés ou teints d'une manière satisfaisante par le procédé de la Toilet. Envoyez-les maintenant ou téléphonez et notre voiture viendra les chercher.

TOILET LAUNDRY

Company Limited

Tél. Up. 7640

"Nous teignons à votre convenance"

La guérison des cors
durs ou verrues par
COROL
Chez votre pharmacien : 25 sous.

Le seul fait de porter le corset qui s'ajuste bien

C'est d'assurer le véritable confort. Et la femme qui, en plus du confort, apprécie le style et le fini du corset, s'adresse invariablement au corsetier dont le nom seul est déjà un sûr garant.

Nous avons le modèle qui sied à votre taille.

C. J. Grenier & Cie
401-403 RUE STE. CATHERINE (E.S.)
— ANGLE ST. HUBERT —

GRANDS MAGASINS GOODWIN



PALETOTS D'HIVER

Achetez maintenant

Pour plusieurs raisons, mais surtout pour raison d'économie.

Paletots en véritable tissu irlandais "O'Brien", genre ulster anglais, avec grand collet transformable et ceinture en arrière. Verts, bruns, gris. Grandeurs 35 à 44.

Tous ceux qui connaissent la valeur de l'étoffe dont sont faits ces paletots, reconnaîtront qu'au prix de 45.00 ils sont véritablement bon marché.

Nous venons de recevoir un gros assortiment de paletots en tissu de laine anglais, irlandais et canadiens; tissus croisés épais, doux et confortables.

"Ulsterettes" pour jeunes gens, modèles ajustés unis ou avec ceinture. Toutes grandeurs.

30.00 à 45.00

Nouvelles écharpes tricot

Notre consignment d'automne d'écharpes en tricot de soie comprend toutes les plus nouvelles nuances, couleurs unies et rayures de fantaisie.

2.98 3.50 5.00 6.00

Aussi un gros assortiment d'écharpes en laine brossée, belle variété de couleurs avec bordures de fantaisie.

1.25 à 3.50

CHAUSSURES

Botines en veau noir, bouts pointus, trépointe Goodyear, semelles et talons en cuir, oeillets dissimulés, largeurs C et D 11.00

Pantoufles Roméo brunes, semelles cousues, toutes pointures... 4.50

Pantoufles en feutre brun et gris, semelles en peau d'élan souple, toutes pointures... 2.00

Goodwin—Au rez-de-chaussée.

Magasins ouverts à 8 h. 30 a.m.
Magasins fermés à 5 h. 30 p.m.
Goodwin's LIMITED
TELEPHONE UPTOWN 7000

FEUILLETON DU DEVOIR

L'EXILÉE

Par M. DELLY

(Suite)

Telle était Myrto, petite âme exquise, ardente et pure, cœur délicatement bon et dévoué, chrétienne admirable, enfant par sa candide simplicité, femme par l'énergie et la réflexion d'un esprit mûri déjà au souffle d'une œuvre et des responsabilités.

Car tous les jours, elle se levait sur elle. Mme Elyanni, languissante d'âme et de corps, se laissait aller par sa fille. Elle ne pouvait s'occuper de rien. Depuis quelques années, elle ne sortait plus de sa chambre et passait ses journées étendue, s'occupant à de vaines broderies ou rêvant, les yeux fixés sur le dernier portrait peint par Christos, et le peintre s'était représenté entre sa femme et sa fille, dans son petit atelier illuminé de

soleil.

Elle s'était ainsi, hantée la marche de la maladie qui l'avait terrassée en quelques jours auparavant. En voyant la physionomie soucieuse du médecin appelé aussitôt, Myrto avait compris que le danger était grand. Elle attendait, la veille, sa mère. Elle se pré-

te, elle s'était dit que tout était fini. Elle avait dit à Mme Elyanni qu'elle était prête à mourir.

Mme Elyanni était de celles qui attendent les derniers symptômes avant-coureurs de la fin pour osier songer à mettre en règle avec leur conscience.

C'est ce qu'elle avait fait. Elle avait fait tout ce qu'elle pouvait pour la tranquillité de sa mère. Elle avait fait de sa chambre une chambre de repos, elle avait fait de sa chambre une chambre de repos, elle avait fait de sa chambre une chambre de repos.

re, d'une... qui prenait, à son insu, une nuance de protection très explicable par la faiblesse morale de Mme Elyanni. Son cœur avait besoin de se donner, de s'épancher en dévouement sur d'autres cœurs souffrants, faibles, ou découragés. Sa mère disparue, ce serait fini de cette sollicitude de tous les instants qu'exigeait, depuis quelques mois surtout, Mme Elyanni.

Elle... A moins qu'elle ne se fit religieuse pour déverser sur ses frères en Jésus-Christ les trésors de tendresse dévouée contenus dans son cœur. Mais l'instinct, la voix divine n'avait pas parlé, Myrto ignorait si elle avait la vocation religieuse.

Dans le silence qui régnait, à peine de temps en temps par la corne d'un tramway, une voix faible appelait.

La jeune fille se leva vivement et entra dans la chambre de sa mère. Elle se pencha vers le pâle visage flettri, entouré de cheveux blancs grisonnants.

—Me voilà, maman chérie. Que voulez-vous de votre Myrto? demandait-elle en tendant sa main vers le front de sa mère.

—Je veux te parler, mignonne... Ecoute, j'ai compris depuis... depuis que je sens venir la mort... —Maman! murmura Myrto.

Les yeux bleus de la malade enflammés par la fièvre, elle regarda Myrto avec un geste de protestation.

—Si, ma chérie, c'est la vérité. Je t'ai beaucoup aimée, c'est vrai, mais autrement, je n'ai rempli aucun des devoirs maternels. J'ai laissé à ta petite âme courageuse toutes les responsabilités, tous les soucis, je n'ai su que m'enfermer dans mon égoïsme.

—C'était juste, maman, c'était bien ainsi! Moi je suis jeune, je travaillais... —Tu travaillais!... Pauvre mignonne! Tu n'as rien fait pour ta mère! La concurrence est énorme...

et d'ailleurs tu ne peux vivre seule, Myrto. Il te faut l'abri d'un foyer, la sécurité au milieu d'une famille sérieuse... J'ai donc songé à ma cousine Gisèle. Tu sais que, seule de toute ma famille, elle a continué à se tenir en rapports avec moi, par quelques mots, une carte au 1er janvier, par des lettres de faire-part. Elle avait épousé, trois ans avant mon mariage, le prince Sigismond Milcza. Un fils est né de cette union. Elle m'appartient quelques années plus tard son vœu. Nous nous aimons beaucoup, et j'ai songé qu'en souvenir de moi elle accepterait peut-être de l'accueillir.

Myrto se redressa vivement.

—Maman, voulez-vous que j'aille mendier la protection de l'hospitalité de ces parents qui n'ont pas voulu accepter mon cher père?

—Oh! les autres, non! Mais Gisèle n'a jamais cessé de me considérer comme de la famille.

—Cependant, maman, il ne me paraît pas admissible que je sois à la charge de la comtesse Zolanyi!

—Non, mais elle doit avoir des relations étendues et très hautes, car les Gisza, les Zolanyi, les Milcza sont de la première noblesse hongroise. Ces derniers sont de race royale, et leur fortune est incalculable. Gisèle pourra donc, mieux que

personne, t'aider à trouver une position sûre, elle sera pour toi une protection, un conseil... Et je voudrais que tu lui écrives de ma part, afin que je te le confie à elle.

—Ce que vous voudrez, mère chérie!... Myrto en baissant la jolie main amaigrie posée sur le couvrepied de soie blanche un peu doux.

Sous le regard de sa mère, elle écrivit un simple et pathétique appel à l'aide.

A grand-peine, Mme Elyanni parvint à déchiffrer sa signature. Myrto...

—Où dois-je adresser cette lettre? —Depuis son second mariage, Gisèle m'a donné son adresse au palais Milcza, à Vienne. Je suppose qu'après la mort du comte Zolanyi, elle a dû aller vivre près de son fils aîné, qui n'est peut-être pas marié encore. Envoie la lettre à cette adresse, si Gisèle ne s'y trouve pas, on fera suivre.

Myrto, d'une main qui tremblait un peu, mit la suscription, apposa le timbre, et se leva en disant :

—Je vais la porter chez les dames Milzon. L'une ou l'autre aura certainement occasion de sortir ce matin et de la mettre à la poste.

Les dames Milzon occupaient un logement sur le même palier que Mme Elyanni. La mère était veuve

d'un employé de chemin de fer, la fille travaillait en chambre pour un magasin de fleurs artificielles. C'était d'honnêtes et bonnes créatures, serviables et discrètes, qui admiraient Myrto et auraient tout fait pour lui procurer le moindre plaisir. Isolée comme l'était la jeune fille, Mme Elyanni n'ayant jamais voulu nouer de relations, elle avait trouvé plusieurs fois une aide matérielle ou morale près de ses voisines, et elle leur en gardait une reconnaissance qui se traduisait par des mots charmants et de délicates attentions. Myrto n'étant pas de ces cœurs vaniteux et étroits qui considèrent avant toute chose la situation sociale et le plus ou moins de distinction du prochain.

La porte lui fut ouverte par Mlle Albertine, grande et belle fille brune, au teint pâle et au regard très doux.

—Mlle Myrto!... Entrez donc, Mademoiselle!

Elle s'effaçait pour la laisser pénétrer dans la salle à manger, où Mme Milzon, une petite femme vive et accorte, était en train de mordre un petit garçon de cinq à six ans un orphelin que la mort de sa fille aînée et de son gendre avait livrés à sa charge... Elle s'avancait vivement à vers la jeune fille en demandant :

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), A. Cartier, gérant.

La Vie Sportive

INDIENS vs FRASER BRACE; ST-HENRI vs ST-ARSENE

Ces quatre clubs se rencontreront dimanche dans les avant dernières parties de la Ligue de baseball de la Cité au Shamrock.

Les dernières parties de la saison de la Ligue de baseball de la Cité promettent des émotions. Les Indiens se considèrent déjà pratiquement champions, mais le Saint-Arsène ne leur accorde pas déjà les honneurs de la Ligue pour 1919. Le Saint-Arsène qui, dans ces derniers temps, s'est assuré les services de Larry Carmel qui est le capitaine du club, a aussi engagé le lanceur Camille Crevier qui a été député samedi dernier en battant le redoutable Fraser Brace, le tenant à sept hits espacés et en l'emportant de compter un seul point. Le capitaine Carmel, Billy Innes et Ubaldo Rose ont grande confiance en Crevier pour les aider à remporter le championnat de la Ligue de la Cité. Dimanche, le Saint-Arsène jouera contre le Saint-Henri, dans la dernière partie de l'après-midi. On peut s'attendre à ce que le Saint-Arsène se salue pour triompher. Il n'aura cependant pas une tâche facile, car le Saint-Henri

qui a triomphé dimanche du Fraser Brace luttera avec toute l'énergie dont il est capable pour vaincre la formidable équipe de Larry Carmel. Avec la batterie Crevier-Wingo, le Saint-Arsène est assuré de faire de bonne besogne. Guillaume et Fortin, du Saint-Henri, sont cependant loin d'être une quantité négligeable et la lutte entre les deux batteries devrait être des plus passionnantes. Dans la première partie de l'après-midi, les Indiens feront face au Fraser Brace. Ce dernier est un club réellement de première force que la malchance seule a net à deuxième rang. Le Fraser Brace a déjà causé des surprises en battant les Indiens, et il pourrait bien en causer d'autres encore en les battant de nouveau. On se rappelle que dans la première série, le Fraser Brace battit l'équipe de Norman Moffatt, alors qu'elle était presque certaine du championnat, ce qui nécessita une autre partie avec le Saint-Arsène.

CRESCENT ET METROPOLE EN LICE SAMEDI ET DIMANCHE

Ils joueront leur deuxième et troisième parties en vingt-quatre heures au National — Les arbitres pour les deux jours.

La Ligue Indépendante traitera royalement ses milliers de partisans samedi et dimanche de cette semaine, lorsqu'elle les conviera à la deuxième et à la troisième parties de détail entre le Crescent et le Métropole pour le championnat de la Ligue dont M. Jolivet est le président. La deuxième partie, aura lieu à 3 heures 30, au National, après-demain, et elle sera placée sous le patronage des employes-typographes de Montréal. C'est M. Jos. Gauthier, président de l'Union Typographique Jacques-Cartier, qui lancera la première balle. Dimanche, ce sera la matinée du "Canada" dont M. Jolivet est le prole. M. J. B. Lapointe, gérant-général de ce journal, lancera la première balle. Comme celle de samedi, la partie de dimanche, à trois heures 30, commencera à 3 heures 30, et sera jouée au National. Les arbitres pour la partie de samedi seront, en l'absence de Billy McEwen, Eugène Payette, derrière le marbre, et Patenaude, Beaudry et Bernard sur les buts. Ceux de dimanche seront Beaudry, derrière le marbre, et Bernard, Patenaude et

Payette sur les buts. Avec de pareils officiers, nul doute que les intéressés et le public auront ample satisfaction. La série pour le championnat dans la Ligue Indépendante est la plus forte qui ait encore été donnée à Montréal, et, disons-le, dans la province. Elle intéresse passionnément des milliers d'amateurs. On a remarqué, dimanche dernier, de gros contingents de Québec, Trois-Rivières, Fraserville, Sorel, Nicolet, Terrebonne, Joliette et de plusieurs autres places. La sensationnelle fin de joute, que tous virent, renvoya tout ce monde content et satisfait, car, jamais, de mémoire d'homme, on avait assisté à un dénouement aussi palpitant et aussi étonnant. Les deux clubs, favorisés par un temps idéal, pratiquent ferme et tous les soirs les exercices se suivent régulièrement. Le gérant des Crescent, Billy Whalen, est des plus confiants de remporter la série, et il est quasi certain de voir ses équipiers sortir doublement victorieux samedi et dimanche.

BROSSEAU vs KOPIN

L'Américain sera un digne adversaire pour notre compatriote lundi soir prochain au Monument National.

Les amateurs du sport de la boxe qui ont été privés des séances de boxe depuis deux semaines, auront l'avantage de voir leur favori à l'œuvre lundi soir prochain au Monument National lorsque Eugène Brosseau rencontrera Battling Kopin dans une exhibition de dix rounds. Brosseau s'est remis à l'entraînement hier et travaillera à se perfectionner en compagnie de Deschamps, Snyder, Demers et Vaillancourt et les amis et supporters de l'ancien champion amateur d'Amérique peuvent être assurés que notre boxeur local sera en forme superbe lorsqu'il entrera dans l'arène. Kopin n'est pas connu en cette ville mais aux États-Unis il jouit d'une bonne réputation. Ce n'est

pas un champion mais c'est un pugiliste qui aime à se battre et toujours les fervents du "manly art" se plaisent à le voir à l'œuvre car avec lui pas de répit, il combat avec acharnement du commencement à la fin. L'adversaire de Brosseau a rencontré tous les meilleurs hommes de son poids et a tenu tête à toutes les célébrités de l'arène. Jeff Smith, Jack Malone, Loughlin, Tillman, Jack Britton, Barfield, Latzo et tous les meilleurs poids mi-moyens et moyens n'ont pu réussir à le mettre hors de combat. C'est une preuve que Kopin est un boxeur d'endurance et il sera intéressant de voir ce que Brosseau pourra faire contre un tel rival. La soirée de lundi soir prochain sera sous les auspices du club Regal qui a chargé Billy Moorehouse d'organiser ses séances.

VICTOIRE DE PHILLIPP HA HA

LE CHEVAL DE M. C. ROBILARD GAGNE LA PRINCIPALE EPREUVE D'HIER A SAINTE-SCHOLASTIQUE.

Sainte-Scholastique, 18. — Philipp Ha Ha, appartenant à Cécilias Robillard, Montréal, a hier après-midi gagné la course de la classe 2.19 trot, la principale épreuve disputée au terrain de l'Exposition de Sainte-Scholastique. Cette course dotée d'une bourse de \$500 réunissait quatre des meilleurs trotteurs de la province et le descendant d'Adonis Pointer a gagné la première partie de la bourse en prenant les trois premières épreuves. La jument de M. Sévigny lui a fait une belle lutte, mais grâce à son habileté, Robillard a pu toujours maintenir sa monture en première position.

A la course, celle de la classe 2.10 amble, Dandy Boy, à F. Mathewson, s'est classé premier en trois épreuves consécutives. Western Gentry a obtenu le deuxième argent; Princess Mary, la deuxième et Romala la quatrième.

La classe 2.40 trot ou amble, ou-

Princess Mary, à la "Manchester Siding Farm", Galt, Ont. (Warr), 4 3 2
Romala, à James Stewart, Calgary, Alta. (Sewart), 3 4 3
Temps 2:17 3-4, 2:15 1-4, 2:15 1-2.
Classe 2.40 trot, ou amble. Trois dans cinq, bourse \$200.
Prince Guillard, à Zénon Dion, Sainte-Dorothée, (Brunet), 2 2 1 1 1
Spotless Chimes, à H. K. Moody, Terrebonne, Que. (Sarrasin), 1 1 2 2 2
Temps 2:25 1-4, 2:26 1-4, 2:26 1-4, 2:26 1-2, 2:26 1-4.

Voici le programme de jeudi ainsi que la liste des inscrits aux épreuves de la journée :
2.14 amble, \$500.00.
Iwana, H. Bureau, Trois-Rivières.
Golden Rex, F. Larouche, Hull.
Madden Voyage, John Semple, New Hamburg, Ont.
Spir Olcot, Fred Trocay, Ottawa.
Lauretta Patch, Wm. Wright, Sherbrooke.
2.19, trot, bourse \$500.
Lady in Black, P. Vandaele, Montréal.
Belzona, Albert Sévigny, Saint-Eustache.
Philipp Ha Ha, C. Robillard, Montréal.

Getlock, Ovide Coulombe, Calgary.
Esmeralda D., Matthews et Coulombe, Calgary, Alta.
Cecilianette, O. Martineau, Saint-Léonard Port Maurice.
2.40 trot ou amble, chevaux de 3 ans, \$200.
Morning Gossip, P. A. Gossin, Trois-Rivières.
Jim Fletcher, Manchester Stock Farm, Galt, Ont.
Jim Gano, Manchester Stock Farm, Galt, Ont.
Frank McKerran, Charles Sandrelli, North Bay, Ont.
Darkey Hal Jr., Charles Sandrelli, North Bay, Ont.
Odias Auclair, Berthier.

LES PARTIES DANS LES GRAN- DES LIGUES

LIGUE NATIONALE

A Pittsburgh :
Brooklyn . . . 005200001 — 8 12 1
Pittsburg . . . 102000000 — 3 6 2
Mitchell et M. Wheat : Carlson, Wisner, Ponder et Blackwell.
A St-Louis :

Première partie
Boston . . . 020002011 — 6 8 1
St-Louis . . . 020030000 — 5 9 2
Caussey, Demaree et O'Neill, Gowdy : Tuero, Jacobs, Goodwin, Sherdel et Clumons.
Deuxième partie
Boston . . . 210001100 — 5 10 0
St-Louis . . . 100000200 — 2 10 1
Oeschger, Demaree et O'Neill : Woodward et Dillhoefer.

Note — Il n'y avait que ces trois joutes d'aujourd'hui pour mercredi.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Cincinnati	9	4	692
New-York	8	49	621
Chicago	7	60	538
Pittsburg	6	65	511
Brooklyn	6	68	485
Boston	5	75	418
St-Louis	4	80	380
Philadelphie	4	84	349

LIGUE AMERICAINE

A Boston :
Première partie
Detroit . . . 000210004 — 7 10 3
Boston . . . 310100100 — 6 10 0
Dauss, Ayers, Boland et Ainsworth : Pennock, McGraw, Russell et Schang.
Deuxième partie
Detroit . . . 000000010 — 1 7 1
Boston . . . 000002000 — 2 3 2
Leonard et Stange; Russell et Schang.

A New-York :
Première partie
Chicago . . . 000001001 — 2 7 1
New-York . . . 000000000 — 0 7 1
Kerr et Schalk : Quinn et McGrigge, Ruel.
Deuxième partie
Chicago . . . 211023200 — 11 9 2
New-York . . . 000001010 — 2 9 2
James et Schalk : Lynn, Thorntahlen, Shawkey, Shore et Han-nah.

A Philadelphie :
Cleveland . . . 000700100 — 8 11 2
Philadelphie . . . 000000002 — 2 7 3
Caldwell et O'Neill; Thomas, Bone, Pierson et Perkins.
Note — La joute St-Louis-Washington a été remise, vu la procession de la Victoire et jeudi il y aura deux joutes.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Chicago	8	45	657
Cleveland	7	52	600
Detroit	7	57	565
New-York	7	58	547
St-Louis	6	66	492
Boston	6	65	492
Washington	5	80	389
Philadelphie	3	97	260

SERVICE DE MONTREAL A SHERBROOKE

PAR LE SYSTEME DE CHEMINS DE FER DU GRAND-TRONC

Le service que fait le Système de Chemins de fer du Grand-Tronc entre Montréal et Sherbrooke offre un choix de trains commodes. Les voyageurs peuvent partir de Montréal à 8 h. 30 du matin et à 8 h. 20 du soir, tous les jours, et à 4 h. 16 de l'après-midi, tous les jours excepté le dimanche. Il y a un wagon-salon-café avec le train de 8 h. et de 8 h. 20 du matin et un wagon-salon-café avec celui de 4 h. 16 de l'après-midi. Au retour le voyageur peut partir de Sherbrooke à 3 h. 15 du matin et à 3 h. du soir, tous les jours, ou à 8 h. 05 du matin tous les jours sauf le dimanche. Le train de 3 h. 15 du matin a un wagon-lit pour Montréal lequel est prêt à occuper dès 10 h. du soir la veille à Sherbrooke. Le train de 3 heures de l'après-midi a un wagon-salon-café. (rec.)

LES CHOEURS DU VATICAN COMPOSÉS DE 70 CHANTEURS

appartenant à la chapelle Sixtine, à St-Jean de Latran et à la Basilique de St-Pierre, donneront un unique concert

AU THEATRE SAINT-DENIS

DEMAIN, VENDREDI, 19 SEPTEMBRE

LA NAVIGATION

UNE JOURNEE TRES ACTIVE

SIX NAVIRES SONT ENTRES DANS LE PORT, HIER, ET QUATRE EN SONT SORTIS — TOUS SONT DES CARGOS A L'EXCEPTION DU "SCANDINAVIAN" — SITUATION SINGULIERE.

La journée d'hier a été l'une des plus affairées qu'il y ait eu dans le port de Montréal depuis des semaines. Elle a été marquée par six arrivées et quatre départs. A l'exception du "Scandinavian", il s'agit de cargos.

Le "Scandinavian", navire du Pacifique-Canadien, n'a arrivé qu'à 9 h. 20, hier soir. Il y avait à bord 1,205 passagers à destination de diverses parties du Canada et des États-Unis, y compris un gros détachement d'officiers et de soldats de retour et des membres de la famille des militaires. Il y avait nombre de Montréalais parmi les passagers. Des mesures avaient été prises pour opérer leur débarquement et leur permettre de gagner leurs foyers, immédiatement. Vu l'heure avancée, les autres ont passé la nuit dans le navire. Ils prendront ce matin divers trains pour se rendre à destination. Comme à l'ordinaire, les passagers d'entrepreneur sont débarqués à Québec et sont arrivés à la gare Bonaventure, vers 7 heures, hier soir.

Les passagers de cabines comprennent 308 civils, 67 officiers, 95 parents de soldats et 33 officiers attachés au ministère de la navigation. En troisième classe, il y avait 106 civils, 217 soldats et 379 membres de leurs familles, tous débarqués à Québec.

Parmi les passagers du "Scandinavian", on remarque sir James Willcocks, gouverneur général des Bermudes, avec sa famille et sa suite, et plusieurs autres passagers qui vont aux Antilles. Ces personnes ont pris le train de Québec à Halifax pour prendre un vapeur à destination de leur pays. Le lieutenant-colonel M. A. Colquhoun, de Brantford, Ontario, commandant du camp de Kinnel, en Angleterre, lors des opérations de l'an dernier, a fait la traversée sur le "Scandinavian".

L'état de choses de l'après-guerre et la perturbation causée dans le commerce anglais par la prolongation des grèves qui ont grandement enrayé la production ont amené un curieux renversement des rôles dans la navigation transatlantique. Il en résulte que l'affluence des passagers se dirige de la Grande-Bretagne vers le Canada, tous les navires, paquebots ou cargos, prennent le plus court des chemins de l'Amérique, tandis que le transport du fret est devenu un facteur plus ou moins incertain. Quelques navires arrivent avec une bonne cargaison, d'autres voyagent en lest ou partiellement chargés. D'autre part, le nombre de ceux qui font la traversée, de ce côté-ci de l'océan est plutôt au-dessous de la normale pour la saison, les cabines étant généralement bien remplies, mais l'entrepreneur utilise seulement à moitié. Par contre, l'expédition du fret du Canada en Grande-Bretagne et sur le continent n'a été et promet de n'être limitée que par la capacité des cales. Il y a toujours des marchandises à charger.

On s'attend à ce que cet hiver en viron 200 wagons de marchandises seront envoyés chaque jour à Halifax et à Saint-Jean, par le C. P. R., le G. T. et le N. C. Ces cargos seront pris par des navires du gouvernement ou d'autres lignes, ce qui assurera une saison d'hiver active à ces deux ports canadiens.

Plusieurs cargos de la marine marchande du gouvernement canadien sont encore affectés au transport du sucre des Antilles, ici. On compte que cela ne diminuera pas peu les craintes exagérées d'une disette de sucre pour cet hiver, à tel point qu'une grande quantité de sucre raffiné sera probablement exportée en Grande-Bretagne durant l'hiver. Le "Canadian Trader" est arrivé hier de Cuba, avec 3,200 tonnes de sucre et de nouvelles idées qui ont rendu orgueilleux les mutualistes de langue étrangère au point que la mutualité anglaise dans bien des cas a embolisé le pas et a adopté nos innovations.

Je vous félicite de tout cœur pour cette heureuse idée et vous souhaite tout le succès que vous méritez. "La Mutualité" est en vente chez M. G. Ducharme, libraire, 363 Notre-Dame ouest. (Communique).

LES VICTIMES DE LA TORNADO AU TEXAS

Corpus Christi, 18. — La nuit est tombée sur la ville ravagée et sa banlieue laissant le nombre des victimes fixé à 300. Il a plu toute la journée et l'orage a retardé le déblaiement des ruines, augmentant de la sorte les souffrances des sans-logis. On a discontinué le travail d'identification des cadavres à cause de leurs conditions. La pluie a failli empêcher l'arrivée des trains de secours. La situation alimentaire déjà sérieuse a empiré avec la venue de centaines de réfugiés des environs. La plupart de ces gens travaillaient à la récolte du coton et ils sont sans emploi par suite de la destruction des champs de coton.

PORT DE MONTREAL

Arrivées :
Le "Canadian Trader", le "Lake Cannonsburg", le "Montezuma", le "Scandinavian", le "War Peridot", le "Mendip Range".

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

COURS GRATUITS—JOUR ET SOIR

OUVERTURE LE LUNDI, 6 OCTOBRE, MONUMENT NATIONAL, 296 BOULEVARD ST-LAURENT.

INSCRIPTIONS tous les jours pour les cours de dessin et de métiers.

3 LEADERS
LES
BIERES
PORTERS
Extrait de Malt
DOW

Départs :

Le "Sicilian", l'"Anna Sophie", le "Manchester Mariner", le "Saxilby".

Vaisseaux au port :

Le "Blue Hills", le "Canadian Pioneer", le "Canadian Warrior", le "Lake Ellenorah", le "Lake Faragut", le "Canadien", le "Scotian", le "Ramore Head", le "Cape Corso", le "Cabotia", le "Clan Skene", le "Saturnia", le "Lake Cannonsburg", le "War Peridot", le "Canadian Trader", le "Montezuma", le "Scandinavian", le "Mendip Range".

NOTRE PORT EST LE SECOND DU CONTINENT

New-York, 18. — La prochaine édition du "Smith's Port Annual", qui doit bientôt paraître, dit : "On remarque une rivalité intense dans les milieux maritimes d'une demi-douzaine de ports américains pour qui sera le deuxième port de mer le plus important des États-Unis. New-York a incontestablement la première place. La rivalité existe donc entre la Nouvelle-Orléans, Boston, Philadelphie et Seattle avec San Francisco et Baltimore étant considérés dans la seconde catégorie.

Au cours de l'année financière expirant le 30 juin 1919, la Nouvelle-Orléans, pour la première fois depuis nombre d'années, est arrivée en second lieu des ports des États-Unis, suivi de près par Philadelphie qui serait montée à la tête si son commerce étranger avait été d'un million de plus.

"Fait intéressant à noter : c'est le port de Montréal qui serait arrivé deuxième s'il avait été un port américain, et viendrait immédiatement après le port de New-York, le chiffre de son commerce maritime étranger dépassant en valeur la somme de \$700,000,000. Tel que c'est actuellement, Montréal vient en second lieu pour son commerce étranger parmi les ports de tout le continent de l'Amérique du Nord."

On annonce que le gouvernement fédéral a nommé le lieutenant-colonel A. E. Dubuc, ancien commandant du 22^e régiment, surintendant des canaux de la province de Québec, en remplacement de feu Ernest Marceau. Avant de s'enrôler, il était ingénieur de sa profession. C'est un membre de l'Engineering Institute du Canada.

"LA MUTUALITÉ"

Le Dr Théo. Cypriot, médecin en chef de l'Alliance Nationale, a écrit ce qui suit à M. A. Bourbonnière, auteur de "La Mutualité" : Cher Monsieur Bourbonnière,

"Je n'hésite pas un instant à vous encourager à poursuivre l'œuvre tout à fait utile et nécessaire que vous avez entreprise, à savoir de faire connaître aux nôtres l'histoire de la mutualité dans son passé, son expansion actuelle et le bien qu'elle est appelée à faire."

L'expérience que vous avez de ce sujet est un gage que le succès de cette entreprise est assuré.

Depuis quelques années les sociétés de bienfaisance canadiennes-françaises ont donné l'exemple de l'énergie et du développement d'une manière intensive. Elles ont donné l'essor à toutes sortes de progrès et à de nouvelles idées qui ont rendu orgueilleux les mutualistes de langue étrangère au point que la mutualité anglaise dans bien des cas a embolisé le pas et a adopté nos innovations.

Je vous félicite de tout cœur pour cette heureuse idée et vous souhaite tout le succès que vous méritez.

"La Mutualité" est en vente chez M. G. Ducharme, libraire, 363 Notre-Dame ouest. (Communique).

LES VICTIMES DE LA TORNADO AU TEXAS

Corpus Christi, 18. — La nuit est tombée sur la ville ravagée et sa banlieue laissant le nombre des victimes fixé à 300. Il a plu toute la journée et l'orage a retardé le déblaiement des ruines, augmentant de la sorte les souffrances des sans-logis. On a discontinué le travail d'identification des cadavres à cause de leurs conditions. La pluie a failli empêcher l'arrivée des trains de secours. La situation alimentaire déjà sérieuse a empiré avec la venue de centaines de réfugiés des environs. La plupart de ces gens travaillaient à la récolte du coton et ils sont sans emploi par suite de la destruction des champs de coton.

PORT DE MONTREAL

Arrivées :
Le "Canadian Trader", le "Lake Cannonsburg", le "Montezuma", le "Scandinavian", le "War Peridot", le "Mendip Range".

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

COURS GRATUITS—JOUR ET SOIR

OUVERTURE LE LUNDI, 6 OCTOBRE, MONUMENT NATIONAL, 296 BOULEVARD ST-LAURENT.

INSCRIPTIONS tous les jours pour les cours de dessin et de métiers.

Thomas Dussault
Bottier fashionable
281-est rue Catherine
Près St-Denis

Nos chaussures ne manquent pas d'élégance

Mais elles se recommandent particulièrement par leur fini impeccable et le véritable confort qu'elles procurent, en protégeant vos pieds contre le froid. — Nous serons enchantés de vous faire voir nos superbes modèles — dans les couleurs en vogue.

TRUITE

Les plus beaux spécimens de ce fougereux poisson abondent dans les eaux de la Rivière Nipigon

AU NORD DU LAC SUPERIEUR

Les pêcheurs habiles peuvent aisément capturer des truites mouchetées de cinq livres dans ce cours d'eau ; il en a été pris jusqu'à 14 livres 6. Tentes, guides indiens et accessoires de camp à la disposition des pêcheurs à la gare de Nipigon. Il se trouve encore un grand nombre de ruisseaux fort poissonneux le long de cette partie de la voie du Pacifique Canadien longeant le Lac Supérieur. Accès facile.

BUREAUX DES BILLETS : 141-145 rue Saint-Jacques. Tél. Main 8125. Gares Windsor, de Westmount, Viger et du Mile-End.

F. C. LYDON, agent local, trafic-voyageur, 141-145 rue St-Jacques, Montréal.

Le Mouton de Perse
--- Est Exclusif ---

Superbes manteaux nouveaux

Jolis modèles ajustés et amples unis et avec fourrures formant contraste, dans notre assortiment de vêtements comme suit :
Manteau en mouton de Perse avec collet en marbre d'Alaska et ceinture détachable. Très chic... **\$750**
Manteau en mouton de Perse ample, collet châle et manchets... **\$350**
Manteau en mouton de Perse, long collet collette attachant serré au cou. Jolies manchettes... **\$220**

Voyez aussi notre assortiment complet d'autres fourrures.

PELLETIERIES
Vaste assortiment de peaux — mouton de Perse, vision, lapin, écureuil, martre, etc. Prix raisonnables.

Cummings & Cummings
Rues St-Paul et St-Sulpice
En arrière de l'église Notre-Dame

ST-DENIS

LA TROUPE SAM YEE, la plus grandiose troupe chinoise. LES SOEURS FROWN, sensation musicale. MONTAGUE LOVE, "Through the Veils", Lonesome Lake et Journal Pathé : 5 autres actes de vaudeville et de vus de luxe.

Monument NATIONAL
Mardi 23 septembre.
GERMAINE MANNY LAKME
Billets en vente chez Ed. Archambault, 212 St-Catherine Est.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1919

LACHINE
De la Côte St-Jacques, Service de —
10 min. à partir de 5.05 a.m.
De la Place d'Armes (bureau de poste).
Service de —
10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
10 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
10 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
20 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.
De Lachine (Stoney Point). Service de —
10 min. de 5.30 a.m. à 8.30 a.m.
10 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.
10 min. de 4.30 p.m. à 7.50 p.m.
20 min. de 7.50 p.m. à 12.50 minuit.
Dernier tramway de Lachine à 12.50 a.m.
SAULT AU RECOLLET-MONTREAL —
NORD
Du chemin Grémazié (Yoyville) à Mont-
Real-Nord, Service de —
15 min. de 5.25 a.m. à 5.55 a.m.
15 min. de 5.55 a.m. à 8.15 a.m.
15 min. de 8.15 a.m. à 4.45 p.m.
15 min. de 4.45 p.m. à 7.00 p.m.
15 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit
20 min. de 12.00 a.m. à 12.25 a.m.
40 min. de 12.25 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway pour Montréal - Nord à 1.30 a.m.
ST-LAURENT ET CARTIERVILLE
Des avenues Mont-Royal et du Parc, Service de —
20 min. de 5.00 a.m. à 6.00 a.m.
20 min. de 6.00 a.m. à 7.40 a.m.
20 min. de 7.40 a.m. à 4.20 p.m.
20 min. de 4.20 p.m. à 6.40 p.m.
20 min. de 6.40 p.m. à 11.00 p.m.
40 min. de 11.00 p.m. à 1.00 a.m.
Voitures partant à 11.20 p.m.-12.00 minuit à 12.40 a.m. pour Snowdon Junction seulement.
Dernier tramway pour Cartierville à 1.04 a.m.
De Cartierville, Service de —
20 min. de 5.45 a.m. à 6.45 a.m.
15 min. de 6.45 a.m. à 8.45 a.m.
15 min. de 8.45 a.m. à 4.30 p.m.
15 min. de 4.30 p.m. à 6.40 p.m.
15 min. de 6.40 p.m. à 11.40 p.m.
15 min. de 11.40 p.m. à 1.40 a.m.
Dernier voyage de Cartierville à 1.40 a.m.
BOUT DE L'ILE
Des rues Lasalle et Notre-Dame, Service de —
20 min. de 5.00 a.m. à 8.00 a.m.
40 min. de 8.00 a.m. à 2.00 p.m.
20 min. de 2.00 p.m. à 12.00 p.m.
40 min. de 12.00 p.m. à 12.00 minuit.
40 min. de 12.00 a.m. à 12.00 minuit.
Des rues Lasalle et Notre-Dame, Service de —
15 min. de 5.00 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 2.00 p.m.
15 min. de 2.00 p.m. à 7.00 p.m.
20 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.
40 min. de 12.00 a.m. à 12.00 minuit.
Dernier tramway de la Pointe aux Trembles à 1.30 a.m.
Dernier tramway de la Pointe aux Trembles de 5.15 p.m. à 6.45 p.m., tramways supplé-
mentaires de la Place d'Armes.

LOEW'S

ALICE BRADY dans
"The Indestructible Wife"
L'approvisionnement d'une femme acariâtre, scène d'actualité et de nouveauté.
"MERRY JAIL BIRDS"
Désopilante comédie
NOUVELLES ANGLAIS-
CANADIENNES DU LOEW
"SUMMER GIRLS AND FALL GUYS"
VAUDEVILLE
Tableaux, musique, comédie remplis de bonnes choses
KENNY ET HOLLS
Dans "Freshie's Initiation"
Autres actes amusants
Rep. continues : 1 à 11 h du soir.
Après-midi : 10h, 15h : soirées, 25h, 35h, des soirées.

THEATRE FRANCAIS
Tous les jours, de 11 h. du matin à 11 h. du soir.
LA BATAILLE DE
WILLARD - DEMPSEY

L'ANGLETERRE LLOYD GEORGE SE LIMITE

LE PREMIER MINISTRE D'ANGLETERRE N'A PARLÉ QU'UNE HEURE HIER, A LONDRES, MAIS IL Y AURAIT EU MATIERE A BEAUCOUP PLUS DE DEVELOPEMENT.

Londres, 18. — M. Lloyd George a parlé durant une heure, hier soir, à City Temple, à la clôture du congrès de la fraternité internationale, qui dans l'après-midi, avait entendu lord Robert Cecil et le professeur Gilbert Murray parler à l'appui de la ligue des nations. Si le premier ministre avait voulu toucher tous les sujets soulevés par la presse, il aurait eu obligation de parler pendant plusieurs heures. M. Lloyd George a déclaré qu'il allait éviter les questions politiques et les divers rapports indiquant qu'il a déjà fait ainsi, quoiqu'une allusion à la question irlandaise soit considérée comme une corroboration des rumeurs récentes qui disent que le gouvernement étudie spécialement cette question depuis quelque temps et qu'avant longtemps, on verra apparaître une nouvelle solution.

La Russie, voilà un sujet sur lequel la presse a demandé avec violence des éclaircissements et un des auditeurs du premier ministre l'a même interrogé pour lui suggérer de parler de cette question. Le mystère de la Russie, comme certains journaux l'appellent, n'a pas été révélé. Pas de détail sur la controverse Billitt dont les adversaires politiques de M. Lloyd George auraient pu profiter. Ce n'est plus l'heure des controverses, a déclaré le premier ministre, en faisant un exposé des besoins actuels et des espoirs futurs que la ligue peut réaliser. Les deux grandes autocraties ont disparu dans le tourbillon de la guerre. Ce fut un avantage et il ne reste plus aux démocraties victorieuses qu'à démontrer que les fruits de la victoire ne sont pas inutiles.

Quant à la Grande-Bretagne, il lui a été dit qu'elle n'avait pas disparu de la pauvreté, le malaise et l'incertitude. Nous avons accompli de grandes choses, dit le premier ministre, n'allons pas faillir dans l'accomplissement des petites. La paix, la sécurité et le bonheur du monde dépendent de la liberté. La ligue des nations est une tentative pour substituer la liberté à la force.

M. Arthur Henderson était sur l'estrade où se trouvait le premier ministre. Des auditeurs se sont demandé si le nouveau député de Widnes était un des hommes auxquels le premier ministre faisait allusion. Plusieurs chefs ouvriers ont publié dans les journaux du matin, des entrevues dans lesquelles ils déclarent qu'ils continueront à regarder M. Lloyd George avec soupçon tant qu'il n'aura pas changé ses promesses en actes. On parle partout des remaniements que le premier ministre doit apporter à son cabinet. MM. Balfour et Bonar Law veulent se retirer et on cite d'autres ministres du cabinet de coalition qui sont sympathiques. Les vacances créées par leur départ pourraient facilement être comblées, selon les commentaires, par de nouveaux ministres pris dans la députation ouvrière et la substitution pourrait s'accomplir sans de grands dangers d'élections partielles. De cette façon, croit-on, des élections générales pourraient être évitées. Bien que le premier ministre ait dit qu'il éviterait de parler politique, les passages qui ont soulevé un intérêt réel en dehors de l'auditoire ouvrier sont des idées politiques.

Le premier ministre a reçu un accueil enthousiaste. Si je faisais la politique, a-t-il dit, le sentiment que j'aurais de l'hostilité au congrès. Il a esquissé la transition d'avant-guerre à la période actuelle et a rappelé le mot du général Smuts sur la ligue des nations: "Une fois de plus, l'humanité a plié ses tentes et elle est en marche".

Il a exprimé l'espoir que les armements vont disparaître et que la mésintelligence entre l'Irlande et le reste du pays s'évanouira. "Je regarde l'avenir, a continué le premier ministre, pour voir disparaître toute forme de gaspillages et dans un renouveau général, pour que l'Angleterre soit une terre vraiment libre de la pauvreté et de la

PITTSBURG DECLARATION DE GREVE

LE COMITE D'ORGANISATION DES OUVRIERS METALLURGISTES AMERICAINS DECIDE LE CHOMAGE GENERAL POUR LUNDI LE 22.—RENDUS TROP LOIN POUR RECULER. — LES MOTIFS DU CONFLIT.

Pittsburg, Pennsylvanie, 18.—Lorsque le comité d'organisation des ouvriers métallurgistes, qui s'est réuni, hier soir, pour étudier la question de la grève projetée, s'est ajourné à ce matin, M. John Fitzpatrick, président du comité, a déclaré catégoriquement que les ouvriers abandonneront leur travail, lundi, tel que déjà décidé. Aucune mesure n'a été prise à l'assemblée pour ajourner la grève, a-t-il dit, et la décision prise à Washington la semaine dernière ne sera pas révoquée. M. Fitzpatrick annonce une déclaration du comité pour cet après-midi.

L'assemblée convoquée d'abord pour la discussion des plans relatifs au chômage a discuté l'ajournement de la conférence industrielle qui s'ouvrira à Washington, le 6 octobre, comme le demande M. Wilson. On a critiqué l'ajournement. Les métallurgistes ont allégué les orateurs, sont allés tellement loin dans leur campagne en faveur du redressement de leurs griefs par les négociations collectives qu'ils ne peuvent reculer.

Les journalistes ont trouvé porte close et peu de détails sont connus. Dans une lettre publiée, hier, M. E. H. Gary, président de l'United States Steel Corporation, énumère les raisons du refus de la compagnie de conférer avec les chefs des unions pour discuter les affaires des employés. Ce sont les mêmes qui ont été données aux chefs unionistes, à New-York, voici plusieurs semaines, quand M. Gary n'a pas voulu rentrer un comité.

PAS DE REVELATION

New-York, 18. — Le comité des finances de l'United States Steel Corporation s'est réuni, ici, hier, et est resté en conférence, pendant environ une heure. A la fin de la séance, on a demandé à M. Gary, qui présidait, s'il avait été question de la grève imminente. Il a refusé de répondre directement, mais il a fait la remarque suivante: "Il se peut que la vague du bolchevisme nous atteigne".

On a attiré l'attention de M. Gary sur l'assertion de ces chefs des unions, à savoir que cent pour cent des métallurgistes sont organisés. Il a répondu que, suivant ses renseignements, pas plus de 15 pour cent des employés de la compagnie ne sont formés en union.

LE MEXIQUE A REMBOURSE

Mexico, 10. — (Par correspondance). — Le secrétaire du trésorier d'Etat a reçu l'ordre de payer immédiatement au gouvernement américain 10,000 pesos, représentant la somme qui fut payée par le ranc des lieutenants Harold G. Peterson et Paul H. Davis, aviateurs américains, qui furent captifs des bandits mexicains, au mois d'août. L'argent sera porté par un message spécial à la trésorerie.

domination d'une classe sur une autre classe. Des gens croient que j'ai accepté la position d'un conseiller en chef du vieil ordre de choses. Seuls l'esprit de camaraderie et la coopération peuvent effectuer les changements, un esprit de profonde sympathie avec la misère et de fraternité pour ceux qui ont fait preuve de valeur pendant la guerre. Nous avons vaincu de grands obstacles. N'allons pas faillir dans les petits devoirs".

Faisant allusion à la ligue des nations comme une tentative de substituer la liberté à la force, M. Lloyd George a été aiguillé par une question vers le problème russe. Nous devons faire preuve de liberté et de justice des deux côtés, a dit le premier ministre. Il a ajouté que lors de l'armistice, il n'avait pas prévu que la ligue des nations était nécessaire pour empêcher les petites nations de s'entre-tuer. Jamais une telle ligue n'a été nécessaire, a-t-il affirmé. Je craindrais l'ambition des nations de proie, s'il n'y avait au-dessus de ce sentiment la force des nations civilisées qui veulent la paix. Je ne vois d'espoir pour le monde que dans la paix".

Il a conclu ainsi: "Il n'est pas suffisant de dire que nous avons gagné la guerre. Nous voulons abolir la séparation du monde et réparer les griefs. Cela est dû aux immortels. Ils sont morts pour le rachat du monde".

L'affirmation de lord Robert Cecil que ce n'est pas tant la ligue elle-même que l'esprit qui la vivifie qui peut sauver l'humanité et la civilisation, a été la clef de la discussion au congrès de la fraternité internationale. M. Cecil n'a pu assister au congrès, mais son discours a été lu. Si nous comptons sur les clauses de la ligue pour la conservation de la paix, nous vivrons dans un paradis d'imprévoyants. Le plus qu'il peut faire est de vaincre les obstacles à la paix et de permettre aux saines influences d'agir dans les relations internationales.

Le professeur Gilbert Murray, d'Oxford, a fait ressortir les avantages internationaux de la ligue. M. Thomas Howell, député canadien, en proposant la résolution de remerciement, a dit que si M. Lloyd George venait en Amérique, la fraternité américaine et canadienne serait heureuse de l'entendre. En répondant, le premier ministre a dit qu'il était possible qu'il vienne en Amérique.

ITALIE LE GENERAL DIAZ A ROME

IL EST RAPPELE DE NAPLES OU IL ETAIT EN VACANCES ET A UNE ENTREVUE AVEC VICTOR-EMMANUEL ET NITTI, PREMIER MINISTRE.

Paris, 18. — Le général Armando Diaz, commandant en chef de l'armée italienne, a été rappelé de Naples à Rome, selon une dépêche de l'agence Havas datée de dimanche et reçue ici de Rome. A son arrivée de Naples, où il avait pris des vacances, il eut une longue entrevue avec le roi Victor-Emmanuel et le premier ministre Nitti.

LES YOUNG-SLAVES DE LA PARTIE.

Genève, 18. — Les Young-Slaves, suivant des dépêches de Saïbach, ont coupé tout moyen de ravitaillement pour Fiume qui est ainsi menacé de la famine, vu qu'il y a peu de vivres dans la ville, et qu'on n'en peut recevoir que par mer.

Les journaux des Young-Slaves rapportent que quelques jours avant le raid sur Fiume, les Italiens y ont descendu de gros canons qui n'ont pas servi contre les troupes d'Annunzio et sont maintenant aux mains de l'Annunzio. Ils disent aussi que les veuves d'officiers italiens à Fiume ont reçu du commandant italien l'ordre de quitter la ville, et nombre d'elles se sont embarquées sur des navires italiens.

L'ARMEE DE D'ANNUNZIO.

Rome, 17. — L'armée de D'Annunzio, selon l'«Idée Nazionale», comprend 10,000 soldats réguliers et quatre bataillons de volontaires de Fiume. D'Annunzio occupe une ligne fortifiée autour de Fiume comme position stratégique. Les citoyens de la ville appuient D'Annunzio, ajoute ce journal, et sont résolus à détruire la ville de fond en comble si la résistance devient impossible.

Rome, 17. — Contrairement à un communiqué officiel de Fiume disant "qu'un contingent américain, avec les troupes anglaises, se sont embarqués", il n'y avait pas de contingent militaire américain stationné à Fiume ou aux alentours, s'il faut en croire l'assertion faite par le colonel Mervyn C. Buckley, attaché militaire américain, et le brigadier-général Evan M. Johnson, un nouvel attaché d'ambassade arrivé dernièrement à Rome.

Rome, 17. — Les Nationalistes organisent des démonstrations par toute l'Italie en faveur de D'Annunzio. Le gouvernement tâche de les réprimer.

GARIBALDI BLAME D'ANNUNZIO.

Rome, 16. — Le général Giuseppe (Peppino) Garibaldi a dit au correspondant de la Presse associée, aujourd'hui, qu'il était arrivé d'Amérique, la veille du coup d'Etat de Gabriele D'Annunzio, et qu'il n'avait jamais pensé ni n'avait l'intention de prendre part ou de se mettre à la tête d'un mouvement susceptible de mettre les Italiens les uns contre les autres. (On rapportait de Venise, le 12 septembre, que le général "Peppino" Garibaldi était parmi les volontaires qui avaient rejoint D'Annunzio à Fiume.)

Le général Garibaldi a déclaré, aujourd'hui, que, selon son opinion, l'action de D'Annunzio était prématurée et qu'il aurait dû prendre de vrais volontaires de l'armée régulière; mais que, en fin de compte, il n'aurait jamais dû aller à Fiume tandis que les soldats italiens avaient encore le contrôle du port de mer.

LES CONDITIONS DU TRAVAIL EN ALLEMAGNE

La Haye, 18. — De sources fondées, l'on apprend que les conditions de travail s'améliorent d'une façon sensible en Allemagne. Les classes ouvrières semblent comprendre qu'une activité intense dans tous les domaines de l'industrie peut seule aider à relever l'Allemagne de la dépression depuis la fin de la guerre.

Les ouvriers ne veulent pas de la journée de huit heures. Ils se proposent de travailler davantage afin de produire mieux et plus. Ils s'aperçoivent aussi que les salaires élevés ne relèvent point leur condition puisqu'ils contribuent à maintenir le haut coût de la vie; aussi exigent-ils maintenant une journée de dix heures et la protection militaire.

Les employés du chemin de fer du Wurtemberg ont décidé de travailler dix heures de plus par semaine afin d'amener un soulagement à la crise du charbon.

On prête au gouvernement allemand l'intention d'imposer une loi de la journée de dix heures de travail avec le travail obligatoire; mais ces mesures peuvent encore se faire attendre, puisque les esprits ne sont pas assez préparés pour bien les recevoir.

Un industriel allemand a déclaré au correspondant du "New-York Times" que la journée de huit heures est une impossibilité pour l'économie de l'Europe, à cause de la disparition de vingt à trente millions des meilleurs ouvriers d'Europe, tués ou blessés ou rendus invalides durant la guerre. Le fardeau de la guerre a diminué d'autant le rendement des autres ouvriers; pour revenir à la production d'avant-guerre, le travail ne doit pas diminuer, c'est la période qui remplacera la main-d'œuvre absente.

LE "GEORGE WASHINGTON" A OSTENDE

Brest, 18. — Le "George Washington", sur lequel le roi Albert et la reine Marie doivent venir en Amérique, partira de Brest aujourd'hui pour se rendre à Ostende, où le couple royal embarquera.

AFRIQUE-SUD LE MAINTIEN DE L'EMPIRE

LE GENERAL SMUTS DECLARE QUE L'UNION SUD-AFRICAINE DOIT DEMEURER DANS L'EMPIRE ET QU'ELLE N'A PAS LE DROIT DE S'EN SEPARER. — HERTZOG L'INTERROMPT.

Le Cap, 18. — Le premier ministre, M. Smuts, a déclaré dans un vigoureux discours au parlement que l'Afrique-Sud doit demeurer dans l'Empire et ne peut s'en détacher. Il ne faut pas, a-t-il dit, que le nationalisme détruise l'Union.

Préconisant vigoureusement l'acceptation par l'Afrique-Sud d'un mandat pour l'administration du sud-ouest africain, l'orateur a affirmé que le peuple allemand du sud-ouest africain préférera aussi ce régime à tout autre. Il croit que les intérêts de l'Union et de la population indienne exigent que ce territoire soit administré par l'Union.

Le premier ministre a mis le général Hertzog, le chef nationaliste, au défi de déclarer si les nationalistes réclament encore ou non l'indépendance du Transvaal.

Le général Hertzog a répliqué que les nationalistes pourraient décider de ce point, mais le général Smuts a trouvé la réponse évasive. Il a affirmé que l'Afrique-Sud n'a aucun droit de se séparer de l'Empire.

Le général Smuts a fait impression sur la Chambre par sa déclaration catégorique: "L'Afrique-Sud n'a pas le droit de se séparer de l'Empire. En vertu de la clause 16 de la constitution, la sécession est impossible et inconstitutionnelle. L'Assemblée ne peut se séparer du roi".

A cette brève, Hertzog s'est écrié: "Peut-elle renoncer au roi?"

Le général Smuts: "Non. Ce n'est pas une question de "status", mais de constitution. Au: termes de la constitution, le roi ne peut renoncer à l'Assemblée".

Interruption du général Hertzog: "A la demande du peuple?"

Réponse de Smuts: "Non. Comme de raison, vous pouvez le faire par une révolution, mais pas par des moyens constitutionnels. Quant au veto, il existe, mais il est désuet pour ce qui regarde les lois ordinaires".

Le général Hertzog a coupé ici le discours du premier ministre: "Vous avez raison sur ce point, mais vous vous trompez sur le point constitutionnel".

Le général Smuts: "Le roi a le devoir d'opposer son veto à toute loi entraînant la sécession de l'Union d'avec l'Empire".

Le premier ministre a conclu par un solennel avertissement sur la gravité de la situation et a déclaré qu'il y a à ne pas dire ouvertement au peuple ce qu'est la politique nationaliste et ce qu'elle signifie.

UNIVERSITE LA VAL

ECOLE DE PHARMACIE. — RESULTAT DES EXAMENS, SEPTEMBRE 1919. — GRADES ACADÉMIQUES.

Les élèves dont les noms suivent ayant subi avec succès tous les examens de baccalauréat, obtiennent le grade de "bachelier en pharmacie" de l'Université La Val.

Par ordre de mérite: MM. Ernest Choux, 694 points; Rodolphe Elie, 638 points; Girardeau Gingras, 624 points; Rodolphe Dagenais, 619 points; Louis-Gervais Décarie, 618 points; Mlle Elmira Bonneville, 605 points; M. Henri Boucher, 602 points.

EXAMENS DE BACCALAUREAT

Noms des élèves, par ordre de mérite, qui ont réussi sur les matières ci-après nommées, respectivement:

Sciences médico-pharmacologiques. — Cours primaire: Arthur Décarie, Louis-Paul Chartrand; Roméo Parent, René Lafrenière, Roméo Geoffroy. Cours final: Rodolphe Elie, Girardeau Gingras.

Sciences physico-chimiques. — Cours primaire: Hector Paquette, Raoul Charron, Arthur Olivier, Arthur Décarie, Armand Racine. Cours final: Victor Malo, Ernest Choux, Arthur Décarie, Henri Boucher, Georgiana Saint-Georges, Germain Poulin, Léonard Gendreau, Tancrède E. Gauthier.

Botanique. — Henri Boucher, Henri Comeau, J.-Baptiste Caron, Daniel Lortie, Elmira Bonneville, Henri Lortie, Emilien DeCotret, Omer Lefebvre, L.-G. Décarie, Gérard Duchesne, Girardeau Gingras.

Pharmacie pratique. — Ernest Choux, L.-P. Barrette, Victor Malo, Ch.-Henri Larue, Germain Poulin, Henri Boucher.

Chimie analytique. — Ernest Choux, Rodolphe Dagenais, Emilien DeCotret, Daniel Lortie.

LE RENFLOUAGE DE SCAPA FLOW

Birmingham, Angleterre, 18. — (De la Presse Associée). — Sir Oliver Lodge, l'éminent savant, aux cours d'une allocution prononcée hier à l'Institut Midland, à l'occasion des fêtes marquant le centième anniversaire de la mort de James Watt, qui a bouleversé et perfectionné les divers organes de la machine à vapeur si primitive de Newcomen, est de nouveau revenu au sujet des propriétés atomiques de la matière.

Sir Oliver a déclaré que la première utilisation des propriétés atomiques de la matière a été par la téléphonie sans fil. Il a ajouté que si l'énergie atomique d'un once de matière pouvait être utilisée, elle serait suffisante à soulever les navires allemands coulés à Scapa Flow et à les porter sur les montagnes d'Ecosse. Il a dit, cependant, qu'il espérait que la race humaine ne découvrirait pas ce moyen d'utiliser cette énergie avant qu'elle n'ait l'intelligence et la moralité pour l'employer à bon escient, car si elle découvrait elle-même, elle se trouverait en possession d'une planète n'offrirait aucune sécurité.

OCCASIONS du VENDREDI

Grande valeur



PANTALONS pour hommes. Tweed worsted anglais rayé gris foncé. Grand choix de dessins. Valeur spéciale à

4.95

Au rez-de-chaussée.

Pâtisseries

Gâteaux de noces et pâtisseries de choix. Vendredi, 2,000 livres de gâteaux aux fruits, Rég. 50. Spécial, la livre... 39. Gâteau Genoa, la livre... 39. Gâteau Sultan, la livre... 39.

TRES SPECIAL POUR VENDREDI 2,000 livres de gâteaux, érablé, chocolat, etc. Spécial, la livre... 29. Au rez-de-chaussée.

Cigares

Le cigare "BELLA REINA", le plus en vogue et le meilleur des cigares. Boîte de 50. 2.49 Rég. 3.00. Spécial pour vendredi... 2.49 Au rez-de-chaussée.

Spéciaux d'économie

Sous-vêtements ouatés, marque Penman, pour garçons. Grands 69 24 à 39. Spécial... 69 Au rez-de-chaussée.

CREPE à kimono. Un grand assortiment de jolis patrons pour porter cette saison. Dessins d'oiseaux, de fleurs ou de lanternes. En bleu ou vert, 30 poudres de largeur. Couleur indélébile. Valant 65 pour... 29 Au rez-de-chaussée.

Pas de commandes par poste, téléphone ou C.O.D.

COTON Bengal de fabrication canadienne, belle qualité, 36 poudres. Valeur rég. 25. Spécial, la verge... 15 1/2 Pas de commandes par poste ou téléphone.

10 pièces de SERGE bleu marine, 36 poudres. Belle surface croisée serrée, fini souple français. Qualité durable pour robes d'école, etc., etc. Valeur régulière 1.00. 59 Vendredi... 59 Au rez-de-chaussée.

1,000 VADROUILLES triangulaires à l'huile de cèdre, pour polir les planchers de bois franc ou les parquets. Avec une pinte d'huile de cèdre. Les deux pour... 89 Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.



EPICERIE

Venez ou téléphonez votre commande demain ou samedi, et prenez avantage des bas prix que nous vous offrons sur la liste ci-dessous. Appelez Est 8690.

SPECIAUX POUR VENDREDI, TOUTE LA JOURNEE Appelez Est 8690. Farine préparée Brodie XXX, le paquet de 6 livres. Régulier 59 39 pour 50. Riz spécial "Fin", 5 livres... 29 Cacao Fry, la boîte de 1/2 livre... 20 Saute aux tomates, moutarde Eckert, la bouteille... 15 Amidon de maïs (corn starch), 3 paquets... 31 Purée de tomates Domini, 2 boîtes... 21 Melanges d'herbes pour rôtir, la livre... 19 Avec commande générale d'épicerie.

Meilleur sucre granulé, 5 livres... 58 10 livres... 1.15 Avec commande générale d'épicerie.

Meilleur beurre de crème des moutons de l'Est, la livre... 61

Poudre à pâte Egg-O, boîte de 1/2 livre... 29 Bâtons Royal Excelsior, par 28 Raisins épinés, le paquet... 15 3 livres... 17

Raisins sans pépin, paquet 29 Raisins secs mûrs, 3 lbs... 25 Melanges d'herbes, 3 lbs... 25 Fèves Lima, lb... 23 Riz Patna, lb... 17

500 poudres de patates des Montagnes Vertes, toutes choisies à la main, 12 livres... 43 Poche de 50 livres... 43 Cassonade pâle, 5 lbs... 55

EPICES ET VINAIGRE Epices mélangées pour marinades, le paquet... 10 Clous ronds ou canelle en bâton, par lb... 15 Epices mélangées moulines, le paquet... 15 Saumure non mouline, lb... 40 Vinaigre blanc pour marinades, jauge d'un 1/2 gallon... 35 Vinaigre maît Wilson ou Cosgrove, bott. 12... 19

THES ET CAFES Thé fort extra, lb... 32 Thé vert du Japon, lb... 30 Café Nochi du Java, la livre... 70 Café Standard, lb... 68 Café Geo, Washington, boîtes 38, 73, 1.05 et 1.40 4.00

Gelée de table McLaren, 3 paquets... 35 Pouding invincible McLaren, 2 paquets... 35 Au sous-sol.

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe. J. B. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

Très spécial

SERGE DE LAINE DE 36 POUCE. VALANT 1.50 POUR 1.19.

SERGE DE LAINE, 36 poudres. Belle surface croisée serrée. Désirable pour jupes, robes ou costumes. Dans toutes les jolies teintes de bleu marine, vert myrte, brun phoque, brun tête de nègre, ardoise et noir. Valeur régulière 1.50. Vendredi 1.19

VELOURS DE LAINE POUR MANTEAUX

VELOURS DE LAINE DE 54 POUCE. de largeur. Très beau tissu pour manteaux ou costumes d'automne. Vert myrte, castor, bleu marine, brun tête de nègre et noir. Valeur régulière 6.00. Vendredi 5.49

VELOURS CORDE

VELOURS cordé blanc de 36 poudres de largeur. Qualité garantie durable et ne s'épilinge pas. Se lave très bien. Désirable pour jupes de sport, manteaux d'enfants, etc., etc. Valeur régulière 2.25. Vendredi 1.49

VELOURS DE SOIE CORDE DE 22 POUCE. DE LARGEUR. Très belle qualité ne s'épilinge pas. Bleu marine, réseda, bleu Saxe, vert myrte, taupe, brun et noir. Désirable pour vêtements de fillettes ou garçonnets. Valeur régulière 2.00. Vendredi 1.39

Vendredi... 1.39

Chaussures pour hommes



BOTTINES pour hommes. Dongola noir ou tan, veau noir ou brun pourpre, veau mat noir avec tige de suède gris, ou veau tan. Genre militaire, forme pointue. Talon et semelle de cuir. Pezette tout-à-fait pointue dans chaque bout. Valant au moins d'hui 12.00. Occasion du 8.45 vendredi... 8.45 Au rez-de-chaussée.

Bérêts et bas

BERETS de laine, tricotés à la main, pour dames et fillettes. Blanc, bleu pâle, vert, mauve, vieux rose, jaune pâle, etc. Spécial 1.99

BERETS de laine pour dames et fillettes. Toutes les couleurs. Spécial... 99

BAS de coton ouaté uni, pour dames. Blanc, noir, gris. Pointures 8 1/2 à 10. Spécial 59

BAS de coton à côtes fines ou larges. En noir seulement. Pointures 6 à 10. Spécial... 39

BAS WORSTED pure laine, à côtes larges, pour dames et enfants. En noir seulement. Pointures 7 à 8 1/2. Spécial... 1.00

Pointures 9 à 10. Spécial... 1.25

BAS WORSTED pure laine à côtes larges. Noir seulement. Pointures 8 1/2 à 10. 1.49

Spécial... 1.49 Au rez-de-chaussée.

EPICERIE

Venez ou téléphonez votre commande demain ou samedi, et prenez avantage des bas prix que nous vous offrons sur la liste ci-dessous. Appelez Est 8690.

SPECIAUX POUR VENDREDI, TOUTE LA JOURNEE Appelez Est 8690. Farine préparée Brodie XXX, le paquet de 6 livres. Régulier 59 39 pour 50. Riz spécial "Fin", 5 livres... 29 Cacao Fry, la boîte de 1/2 livre... 20 Saute aux tomates, moutarde Eckert, la bouteille... 15 Amidon de maïs (corn starch), 3 paquets... 31 Purée de tomates Domini, 2 boîtes... 21 Melanges d'herbes pour rôtir, la livre... 19 Avec commande générale d'épicerie.

Meilleur sucre granulé, 5 livres... 58 10 livres... 1.15 Avec commande générale d'épicerie.

Meilleur beurre de crème des moutons de l'Est, la livre... 61

Poudre à pâte Egg-O, boîte de 1/2 livre... 29 Bâtons Royal Excelsior, par 28 Raisins épinés, le paquet... 15 3 livres... 17

Raisins sans pépin, paquet 29 Raisins secs mûrs, 3 lbs... 25 Melanges d'herbes, 3 lbs... 25 Fèves Lima, lb... 23 Riz Patna, lb... 17

500 poudres de patates des Montagnes Vertes, toutes choisies à la main, 12 livres... 43 Poche de 50 livres... 43 Cassonade pâle, 5 lbs... 55

EPICES ET VINAIGRE Epices mélangées pour marinades, le paquet... 10 Clous ronds ou canelle en bâton, par lb... 15 Epices mélangées moulines, le paquet... 15 Saumure non mouline, lb... 40 Vinaigre blanc pour marinades, jauge d'un 1/2 gallon... 35 Vinaigre maît Wilson ou Cosgrove, bott. 12... 19

THES ET CAFES Thé fort extra, lb... 32 Thé vert du Japon, lb... 30 Café Nochi du Java, la livre... 70 Café Standard, lb